

Rapport local

Étude sur le phénomène
de l'abandon scolaire dans la MRC
de Manicouagan

Présenté au
Comité RAP Côte-Nord

Par Sogémap inc.

Décembre 2002

Sogémap inc.
1075, rue Saint-Alexandre
Longueuil (Québec)
J4H 3H2

Téléphone (514) 990-0546
(450) 670-8952

Télocopieur (450) 670-0009

Courriel : sogemap@sogemap.com
www.sogemap.com

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	III
INTRODUCTION.....	1
Mandat.....	1
Démarche de recherche.....	3
Plan du document.....	4
PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC	5
1.1 TERRITOIRE ET DÉMOGRAPHIE	5
Territoire.....	5
Population.....	6
Migration.....	8
1.2 NIVEAU DE SCOLARITÉ.....	11
1.3 MARCHÉ DU TRAVAIL.....	12
1.4 REVENU DES MÉNAGES.....	15
1.5 CONCLUSION SUR LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC.....	17
DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE	19
2.1 ÉTAT DE LA SITUATION DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC	19
Décrochage scolaire	20
Taux de promotion	22
Résultats scolaires des élèves.....	24
2.2 PROBLÉMATIQUE LIÉE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE.....	28
2.2.1 <i>Facteurs entraînant le décrochage scolaire au secondaire</i>	28
A Facteurs familiaux.....	28
B Facteurs interpersonnels.....	31
C Facteurs individuels.....	31
Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves.....	31
Consommation d'alcool et de drogue.....	32
D Facteurs institutionnels.....	34
Orientation des programmes d'enseignement.....	34
Services offerts à la clientèle étudiante.....	34
2.2.2 <i>Cheminement des élèves après les études secondaires</i>	36
A Décrocheurs qui retournent aux études.....	36
B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études.....	39
2.3 CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE.....	40
TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	41
3.1 FORMATION OFFERTE.....	41
Formation collégiale.....	41

Mesures visant la persévérance scolaire.....	42
Formation universitaire	42
Corporation des services universitaires secteur ouest de la Côte-Nord	43
3.2 CHEMINEMENT DES ÉLÈVES AU POSTSECONDAIRE.....	45
3.3 IDENTIFICATION DES FREINS À LA SCOLARISATION POSTSECONDAIRE	49
3.4 L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	50
3.4.1 <i>Au collégial</i>	50
3.4.2 <i>À l'université</i>	53
3.5 CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ	54
QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC	55
Impact économique	55
Impact social	56
CINQUIÈME PARTIE : MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE	59
5.1 MILIEU DE L'ÉDUCATION.....	59
Rôle du ministère de l'Éducation	59
Rôle des enseignants et de la direction des écoles	60
Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques.....	61
5.2 ACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES.....	63
5.3 PISTES D'INTERVENTION PROPOSÉES	65
5.4 ATTENTES FACE AU COMITÉ RAP	67
5.4 CONCLUSION SUR LA MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE.....	68
SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC DE LA MANICOUAGAN	69
« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »	69
« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire »	70
« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? ».....	71
« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? ».....	71
« Y a-t-il des chances d'intervention? ».....	72
« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets visant à contrer l'abandon scolaire? ».....	73
Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?	74
ANNEXE A (BIBLIOGRAPHIE).....	75
ANNEXE B (GUIDES DE DISCUSSION).....	85
ANNEXE C (LISTE DES ORGANISMES).....	89

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE MANICOUAGAN	6
TABLEAU 1.2 POPULATION, ÂGE, FAMILLE.....	8
TABLEAU 1.3 SOLDE MIGRATOIRE DE LA MRC DE MANICOUAGAN SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES	9
TABLEAU 1.4 PROPORTION DU SOLDE MIGRATOIRE PAR MRC ET SELON LE GROUPE D'ÂGE, 1991-1995 ET 1995-1999	10
TABLEAU 1.5 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1996, 1991 ET 1986	11
TABLEAU 1.6 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, 1996.....	12
TABLEAU 1.7 PROPORTION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE.....	14
TABLEAU 1.8 REVENU DES MÉNAGES PRIVÉS, 1996	15
TABLEAU 1.9 MÉNAGES PRIVÉS DONT 30 % OU PLUS DU REVENU EST CONSACRÉ UX COÛTS D'HABITATION, 1996	16
TABLEAU 2.1 TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE PARMIS LES SORTANTS INSCRITS AU SECTEUR RÉGULIER SELON LA COMMISSION SCOLAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001.....	21
TABLEAU 2.2 PROPORTION DE SANS DIPLÔME PARMIS LES ÉTUDIANTS INSCRITS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE MÊME PROGRAMME APRÈS DEUX ANS SELON LA COMMISSION SCOLAIRE POUR 1998-1999 ET 1999-2000	22
TABLEAU 2.3 TAUX DE PROMOTION PAR ÉCOLE, 2000	23
TABLEAU 2.4 RETARD SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE LA 6 ^E ANNÉE DU PRIMAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001.....	24
TABLEAU 2.5 PROPORTION D'ÉLÈVES DE 4 ^E SECONDAIRE EN RETARD, 2000	25
TABLEAU 2.6 TAUX DE RÉUSSITE À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES DU MEQ PAR COMMISSION SCOLAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001	26
TABLEAU 2.7 RÉSULTATS À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES UNIQUES DE JUIN 2001, PAR ORGANISME SCOLAIRE PUBLIC DE LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD	27
TABLEAU 2.8 INDICE SOCIOÉCONOMIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC, 2002.....	30
TABLEAU 2.9	37
NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS À LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES DANS LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD, 2000-2001	37
TABLEAU 2.10 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES SELON LE NIVEAU ACADÉMIQUE, 1997-1998 ET 1998-1999.....	38
TABLEAU 3.1 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS AU COLLÉGIAL À TEMPS PLEIN, 1996 À 2002 (TRIMESTRE AUTOMNE).....	45
TABLEAU 3.2 NOUVEAUX INSCRITS AU COLLEGIAT DE LA MRC DE MANICOUAGAN SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES, AUTOMNE 1996 À 2001	47
TABLEAU 3.3 TAUX DE RÉUSSITE ET D'OBTENTION DE DIPLÔME DES ÉTUDIANTS DU CÉGEP DE BAIE-COMEAU, 1989-1997	52

INTRODUCTION

Le présent document constitue un rapport local pour la MRC de Manicouagan¹. Il fait partie d'une série de sept rapports qui présentent les informations recueillies lors de l'étude sur le phénomène de l'abandon scolaire dans la région de la Côte-Nord. Cette étude a été réalisée par la firme de recherche Sogémap inc. pour le compte du Comité RAP Côte-Nord.

Dans le cadre de l'étude, un rapport régional et six rapports locaux ont été produits. Le rapport régional présente d'abord une synthèse de la documentation portant sur l'abandon scolaire. Il décrit ensuite les actions mises en œuvre au Québec pour lutter contre ce phénomène et l'état de la situation de l'abandon scolaire dans la région de la Côte-Nord. Enfin, il fournit un cadre d'évaluation qui permettra, dans les années à venir, un suivi des projets locaux et de la stratégie régionale du Comité RAP. Par ailleurs, six rapports locaux ont également été rédigés en complément à ce rapport régional. Ces rapports locaux décrivent la problématique du décrochage scolaire dans chacune des cinq MRC² de la région et dans le territoire de la Basse-Côte-Nord.

Mandat

Le Comité RAP Côte-Nord réunit des représentants d'organismes scolaires, sociosanitaires et économiques concernés par l'abandon scolaire et ses conséquences sur la Côte-Nord. Il a été mis sur pied en 1999 afin d'élaborer une stratégie pour lutter contre ce phénomène.

Parmi les actions que ce comité privilégie afin de promouvoir la réussite, l'accomplissement et la persévérance scolaire, on compte la mise en œuvre d'initiatives locales visant à prévenir l'abandon scolaire. Dans le but de permettre aux intervenants et acteurs locaux de mettre sur pied des projets, les membres du comité régional étaient d'avis qu'une étude

¹ La présente étude exclue les communautés autochtones.

² La région administrative de la Côte-Nord est composée de cinq MRC : Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau et Minganie.

devait être effectuée pour dresser un état de la problématique de l'abandon scolaire et un profil des milieux dans lesquels ils interviennent.

Le comité régional, par le biais de son comité scientifique, reconnaissait également la nécessité de définir dès maintenant une stratégie de reddition de comptes pour les projets qui seront mis en œuvre dans les milieux. Il souhaitait aussi qu'une analyse de la démarche régionale puisse être effectuée afin que cette démarche puisse être appréciée en regard des projets réalisés et des expériences vécues par le Comité.

Dans le but de répondre à ces besoins, le Comité RAP Côte-Nord a fait appel à la firme de recherche *Sogémap inc.* pour la réalisation d'une étude. Les objectifs généraux de cette étude sont de :

- acquérir le savoir pour mieux comprendre la manifestation du phénomène de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- parfaire les connaissances quant aux stratégies et moyens d'action disponibles et réputés efficaces en matière de prévention de l'abandon scolaire.

À ces objectifs généraux s'ajoutent cinq objectifs spécifiques auxquels l'étude doit également répondre :

- établir les facteurs de risque et de protection, ainsi que les conséquences associées à l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- situer l'ampleur de la problématique de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord et dans les différents territoires de MRC;
- recenser les programmes, outils et expériences mis de l'avant au Québec pour agir sur le phénomène de l'abandon scolaire;
- déterminer les caractéristiques propres à la région et aux différentes localités qui influencent la manifestation de la problématique, la capacité d'agir et l'appropriation des outils et stratégies d'action;
- élaborer un cadre d'évaluation permettant le suivi des projets et la reddition de comptes.

Démarche de recherche

Pour rédiger le rapport régional et les rapports locaux, plusieurs stratégies de collecte d'informations ont été utilisées. Une **synthèse de la documentation sur l'abandon scolaire** a d'abord été réalisée. Nous avons alors pris connaissance des documents que nous a remis le comité scientifique du Comité RAP. Par la suite, nous avons complété cette documentation par des recherches dans Internet et dans des répertoires spécialisés. La liste des documents répertoriés est présentée à l'annexe A. Ces documents nous ont permis de définir la problématique de l'abandon scolaire et de recueillir les informations nécessaires à la préparation des outils de collecte d'information (guide de discussion [voir annexe B]).

Une **collecte de données sur l'abandon scolaire et sur les indicateurs socioéconomiques au Québec et dans la région de la Côte-Nord** a ensuite été effectuée. Cette collecte a été réalisée à partir, d'une part, de documents publiés dans Internet par différents ministères ou organismes et, d'autre part, de données qui nous ont été remises par les représentants de ministères et d'organismes contactés.

Afin d'obtenir les données les plus récentes sur l'abandon scolaire, le cheminement scolaire des étudiants et le retour aux études de la population adulte, nous avons également communiqué avec un représentant régional du ministère de l'Éducation, de même qu'avec des représentants des commissions scolaires et des cégeps de la Côte-Nord.

Les données recueillies nous ont permis d'effectuer des comparaisons entre les régions du Québec afin de faire ressortir les spécificités de la Côte-Nord. Nous avons également été en mesure de faire une analyse comparative entre les différentes localités de la Côte-Nord.

De plus, des **groupes de discussion** ont été tenus dans les cinq MRC de la Côte-Nord, de même qu'en Basse-Côte-Nord. Pour chacun des territoires visités, nous avons invité des représentants d'organismes provenant du réseau de l'éducation, de bureaux locaux de ministères et d'organismes publics présents dans la MRC, d'organismes municipaux, d'organismes à but non lucratif et d'associations syndicales et patronales. La liste des organismes qui ont participé aux

groupes de discussion dans la MRC de Manicouagan est présentée à l'annexe C. Dans le cadre de ces groupes, les discussions ont porté sur les particularités des localités visitées en ce qui concerne l'abandon scolaire (voir le guide de discussion à l'annexe B).

Finalement, des **entrevues individuelles** ont eu lieu avec des directeurs d'écoles qui ont mis sur pied des projets visant à contrer l'abandon scolaire.

Plan du document

Le présent document est divisé en six parties. La première partie expose d'abord les caractéristiques socioéconomiques de la MRC. La deuxième partie décrit ensuite la problématique de l'abandon scolaire au niveau secondaire. La troisième partie présente la même problématique au collégial et à l'université. La quatrième partie traite de l'impact de l'abandon scolaire sur le développement socioéconomique de la MRC, alors que la cinquième dresse un portrait de la mobilisation des milieux vis-à-vis de l'abandon scolaire. Enfin, la sixième permet de conclure sur la problématique de l'abandon scolaire dans la MRC et de soumettre des constats visant à alimenter la réflexion du milieu en ce qui a trait à l'élaboration de projets locaux.

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA MRC

Les informations présentées dans cette partie sont de nature quantitative. Il s'agit de données provenant de différents ministères et organismes publics. Ces données permettent de dresser un portrait socioéconomique de la population de Manicouagan et d'effectuer des comparaisons avec les autres territoires de la Côte-Nord.

Les données fournies dans cette section sont essentielles à la compréhension des particularités de la MRC. Elles visent à mettre en contexte les informations sur l'abandon scolaire présentées dans la deuxième partie.

1.1 Territoire et démographie

Territoire

La MRC Manicouagan se situe au cœur de la Côte-Nord, laquelle s'étend sur 1 200 km de côtes entre Tadoussac et la limite ouest du Labrador. Son territoire longe le fleuve Saint-Laurent d'est en ouest sur plus de 130 km, soit à partir de la rivière Bersimis jusqu'à la municipalité de Baie-Trinité. Au nord, elle englobe presque la totalité du réservoir Manicouagan.

Comme l'indique le tableau 1.1, la MRC de Manicouagan regroupe huit municipalités. La ville de Baie-Comeau est la plus importante en termes de population avec 24 201 habitants, soit 73,7 % de la population totale de la MRC. Les sept autres municipalités de la MRC ont une population entre 351 et 2 110 habitants.

TABEAU 1.1
Répartition de la population selon les municipalités de la MRC de Manicouagan

MUNICIPALITÉ	POPULATION	PROPORTION (%)	SUPERFICIE (KM ²)
Baie-Trinité	622	1,9 %	536,330
Godbout	351	1,1 %	204,340
Franquelin	408	1,2 %	529,840
Baie-Comeau	24 201	73,7 %	371, 690
Pointe-Lebel	2033	6,2 %	91,160
Pointe-aux-Outardes	1533	4,7 %	71,560
Chute-aux-Outardes	2110	6,4 %	8310
Raguenau	1575	4,8 %	215,920
Total	32 833	100 %	2029,15

Source : « Répertoire des municipalités du Québec », ministère des Affaires municipales et de la Métropole, document en ligne : <http://www.mamm.gouv.qc.ca/mamm.html>.

Population³

En 2000, la population totale de la MRC de Manicouagan s'élevait à 35 483 habitants, ce qui représentait 36,1 % de la population de la Côte-Nord. En 1996, cette MRC occupait le deuxième rang derrière la MRC des Sept-Rivières (36 460).

Comme le révèle le tableau 1.2, le taux de variation de la population est négatif. Ainsi, de 1986 à 1996, la population a diminué de 0,3 %. Malgré cette diminution, la MRC connaît un faible déclin démographique si on la compare aux autres territoires de la Côte-Nord. Toutefois, les prévisions pour 1996 à 2006 laissent prévoir une aggravation significative du déclin démographique. Pour cette période, la population devrait diminuer de 4,1 %. La MRC devrait donc perdre 1 487 habitants pour se situer, en 2006, à 34 783 habitants.

Les données sur la répartition de la population selon l'âge indiquent que 20,8 % de la population de Manicouagan est

³ Les données du tableau 1.1 sur la population diffèrent d'avec celles présentées dans cette section. Le *Répertoire des municipalités du Québec* indique que la population totale de la MRC de Manicouagan est de 32 833 habitants, alors que les données du MIC donnent plutôt le nombre de 36 270 habitants. Cette différence s'explique par le fait que les données du *Répertoire* proviennent d'estimations effectuées annuellement par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données du recensement. Ces estimations peuvent avoir été calculées sur une base différente de celles fournies par le MIC.

âgée entre 0 et 14 ans. Cette proportion est similaire à celle observée pour l'ensemble de la Côte-Nord (20,9 %). Par contre, la proportion de la population âgée entre 15 et 64 ans est légèrement supérieure à la moyenne de la Côte-Nord (72,0 % contre 71,5 %). Enfin, le groupe des 65 ans et plus représente 7,2 % de la population de la MRC, comparativement à 7,5 % pour l'ensemble de la région. Par ailleurs, de 1991 à 1996, le groupe d'âge des 0 à 14 ans a connu une baisse de 8,9 %. À l'opposé, le groupe d'âge des 65 ans et plus a connu une hausse importante de 25,7 %.

Les données sur la langue parlée à la maison indiquent, quant à elles, que la population est en grande majorité francophone (93,7 %). La MRC Manicouagan est en fait le deuxième territoire le plus francophone de la région, tout juste derrière la MRC de la Haute-Côte-Nord (99,9 %).

Enfin, la MRC de Manicouagan comprend également 15,1 % de familles monoparentales. On remarque que cette proportion ressemble à la moyenne régionale (15,2 %).

TABLEAU 1.2
Population, âge, famille

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Population totale (2000)	n.d.	n.d.	13 293	35 483	n.d.	n.d.	102 146	7 372 448
Population totale (1996)	5 755	4 450	13 435	36 270	6 935	36 460	103 305	7 138 795
Variation de la population (1996/1986)	-3,5 %	-4,7 %	-5,8 %	-0,3 %	-2,5 %	0,6 %	-1,2 %	9,3 %
Population totale en 2006 (perspective)	n.d.	n.d.	12 175	35 149	n.d.	40 378	100 101	7 898 462
Variation de la population (2006/1996)	n.d.	n.d.	-8,1 %	-4,1 %	n.d.	-3,1 %	-4,2 %	6,8 %
Répartition de la population par groupes d'âge (1996)								
0-14 ans	24,2 %	24,6 %	19,8 %	20,8 %	22,7 %	20,1 %	20,9 %	19,2 %
15-64 ans	66,0 %	73,8 %	69,8 %	72,0 %	66,3 %	73,1 %	71,5 %	68,7 %
65 ans et plus	9,0 %	1,6 %	10,3 %	7,2 %	10,6 %	6,7 %	7,5 %	12,1 %
Variation de la population selon le groupe d'âge (1996/1991)								
0-14 ans	-4,8 %	-15,8 %	-12,4 %	-8,9 %	-10,3 %	-6,6 %	-8,8 %	-0,4 %
15-64 ans	-2,1 %	-5,5 %	0,4 %	1,5 %	-0,5 %	2,3 %	1,0 %	3,4 %
65 ans et plus	10,6 %	0,0 %	19,8 %	25,7 %	23,5 %	24,9 %	22,8 %	11,6 %
Langue parlée à la maison (1996)								
Français	14,1 %	73,3 %	99,9 %	93,7 %	84,2 %	91,5 %	87,7 %	81,9 %
Anglais	67,2 %	3,8 %	0,0 %	0,4 %	0,1 %	2,8 %	5,0 %	10,1 %
Langues non officielles	17,6 %	21,4 %	0,0 %	5,6 %	15,4 %	4,8 %	6,6 %	5,8 %
Réponses multiples	1,2 %	1,5 %	0,1 %	0,3 %	0,4 %	0,9 %	0,6 %	2,2 %
Nombre de familles de recensement (1996)	1 550	1 185	3 840	10 285	1 85	10 420	29 165	1 949 970
Proportion de familles monoparentales (1996)	13,5 %	11,8 %	13,8 %	15,1 %	12,2 %	16,9 %	15,2 %	15,9 %

Sources : « Profil économique des MRC » et « Profil économique des régions », ministère de l'Industrie et du Commerce, document en ligne : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/09.htm> .
« Données statistiques : régions », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/lesregions/index.htm>.

Migration

Le tableau 1.3 présente le solde migratoire de la MRC selon les régions administratives. De 1991 à 1996, le solde migratoire était de - 1 171 personnes. Pour cette période, 1 171 personnes de plus ont quitté le territoire que le nombre de gens qui s'y sont installés. Voici les régions avec lesquelles la Manicouagan a un solde migratoire négatif le plus important : Capitale-Nationale (- 457), Montérégie (- 186), Montréal (- 180) et Bas-St-Laurent (- 163). Le solde

migratoire était positif pour seulement trois régions, à savoir les autres territoires de la Côte-Nord (152), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (72) et Saguenay-Lac-Saint-Jean (40).

Pour les années 1996 à 2001, le solde migratoire négatif est encore plus important (-2 951). Voici les régions avec lesquelles la Manicouagan a un solde migratoire négatif le plus important : Capitale-Nationale (- 1 069), Montérégie (- 458) et Montréal (- 448). Le solde migratoire était positif pour les autres territoires de la Côte-Nord (122), Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (29), Nord du Québec (22) et Abitibi-Témiscamingue (22).

TABLEAU 1.3
Solde migratoire de la MRC de Manicouagan selon les régions administratives

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	1991-1996	1996-2001
01 Bas-Saint-Laurent	-163	-126
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	40	-155
03 Capitale-Nationale	-457	-1069
04 Mauricie	-80	-152
05 Estrie	-40	-119
06 Montréal	-180	-448
07 Outaouais	-52	-40
08 Abitibi-Témiscamingue	-5	22
09 Côte-Nord	152	122
10 Nord-du-Québec	-2	22
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	72	29
12 Chaudière-Appalaches	-89	-292
13 Laval	-31	-66
14 Lanaudière	-45	-39
15 Laurentides	-76	-85
16 Montérégie	-186	-458
17 Centre-du-Québec	-29	-98
Total :	-1171	-2951

Source : « Solde migratoire interne des MRC selon la région », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/migration/plus_mrc.htm .

Le tableau 1.4 présente la proportion du solde migratoire selon le groupe d'âge. Pour la période 1995-1999, le solde migratoire de la MRC de Manicouagan demeure supérieur à celui observé pour l'ensemble de la région (-4,52 % contre

-3,73 %). Le groupe d'âge qui a quitté en plus grande proportion la MRC reste celui des 20 à 29 ans. Le solde migratoire pour ce groupe d'âge en 1995-1999 est de - 11,33 %, comparativement à -9,45 % pour l'ensemble de la région. Les soldes migratoires pour les autres groupes d'âges sont dans l'ordre 55 à 64 ans (- 7,44 %), 65 ans et plus (- 3,87 %), 30 à 54 ans (- 3,02 %) et 0 à 19 ans (- 2,66 %).

TABLEAU 1.4
Proportion du solde migratoire par MRC et selon le groupe d'âge, 1991-1995 et 1995-1999

	BASSE-CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE-NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD
0 à 19 ans							
1991-1995	-2,93 %	-5,97 %	-2,97 %	-1,56 %	-2,33 %	-2,14 %	-2,31 %
1995-1999	-3,48 %	-1,04 %	-1,72 %	-2,66 %	-3,62 %	-1,44 %	-2,16 %
20 à 29 ans							
1991-1995	-4,01 %	-16,24 %	-7,54 %	-4,49 %	-10,12 %	-4,60 %	-5,79 %
1995-1999	-5,29 %	-3,08 %	-10,92 %	-11,33 %	-14,26 %	-8,09 %	-9,45 %
30 à 54 ans							
1991-1995	-3,23 %	-5,60 %	-2,48 %	-2,25 %	-3,62 %	-1,92 %	-2,45 %
1995-1999	-1,65 %	4,11 %	-1,88 %	-3,02 %	-2,45 %	-2,83 %	-2,28 %
55 à 64 ans							
1991-1995	-3,70 %	-26,22 %	-0,39 %	-6,15 %	-2,17 %	-4,89 %	-4,83 %
1995-1999	-0,99 %	-21,47 %	-2,12 %	-7,44 %	0,57 %	-7,45 %	-6,41 %
65 ans et plus							
1991-1995	-6,16 %	-31,03 %	-3,43 %	-4,03 %	0,67 %	-2,09 %	-3,30 %
1995-1999	-1,56 %	-10,28 %	-2,68 %	-3,87 %	-4,59 %	-3,77 %	-3,63 %
Tous les groupes d'âge							
1991-1995	-2,15 %	-9,20 %	-2,30 %	-3,20 %	-1,59 %	-3,26 %	-3,21 %
1995-1999	-2,85 %	-0,32 %	-3,13 %	-4,52 %	-4,47 %	-3,72 %	-3,73 %

Source : DES ROCHES, Michel, « La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999 », Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Hiver 2001.

1.2 Niveau de scolarité

De 1986 à 1996, le niveau de scolarité de la population de Manicouagan a augmenté. De plus, comme l'indique le tableau 1.5, il demeure légèrement supérieur à celui enregistré pour l'ensemble de la région.

En 1996, la proportion de la population de la MRC possédant moins d'une 9^e année était inférieure à la moyenne régionale de 3,9 points de pourcentage (17,6 % comparativement à 21,5 %). La proportion de la population de la MRC ayant entre 9 et 13 années de scolarité était également légèrement inférieure à celle observée pour la région (43,7 % comparativement à 44,1 %). À l'inverse, la proportion de personnes ayant effectué des études postsecondaires inférieures au baccalauréat était plus élevée (31,8 % contre 28,0 %), tout comme la proportion de personnes possédant un diplôme universitaire (6,9 % comparativement à 6,3 %).

TABLEAU 1.5
Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité,
1996, 1991 et 1986

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins d'une 9^e année								
1996	42,8 %	14,8 %	27,5 %	17,6 %	30,4 %	19,1 %	21,5 %	18,1 %
1991	49,4 %	16,8 %	28,9 %	19,3 %	29,2 %	20,7 %	23,3 %	20,1 %
1986	49,5 %	17,5 %	34,4 %	20,8 %	34,8 %	23,2 %	25,9 %	23,9 %
9^e – 13^e année								
1996	38,7 %	45,9 %	46,2 %	43,7 %	44,0 %	44,3 %	44,1 %	39,4 %
1991	34,6 %	48,0 %	48,7 %	46,1 %	46,5 %	47,7 %	46,2 %	41,5 %
1986	38,4 %	46,6 %	42,8 %	45,3 %	43,2 %	44,7 %	44,3 %	39,7 %
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat								
1996	13,6 %	31,6 %	21,8 %	31,8 %	20,8 %	29,5 %	28,0 %	30,3 %
1991	12,7 %	30,9 %	18,1 %	28,8 %	20,8 %	25,6 %	24,9 %	28,0 %
1986	8,5 %	31,2 %	19,2 %	28,6 %	19,1 %	27,7 %	25,4 %	27,8 %
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur								
1996	5,0%	6,7%	4,4%	6,9%	4,6%	7,0%	6,3%	12,2%
1991	3,1%	4,4%	4,3%	5,8%	3,3%	5,9%	5,2%	10,3%
1986	3,7%	4,7%	3,7%	5,3%	2,9%	4,5%	4,5%	8,6%

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm> .

1.3 Marché du travail

Le tableau 1.6 présente la population de 15 ans et plus selon la situation par rapport au marché du travail. En 1996, la MRC de Manicouagan avait un taux d'emploi supérieur à celui observé dans la région de la Côte-Nord. Le taux d'emploi était en effet de 56,2 %, comparativement à 52,1 % pour la région. La MRC se situe au deuxième rang des territoires de la Côte-Nord pour le taux d'emploi le plus élevé, tout juste après la MRC Caniapiscou (63,0 %).

TABLEAU 1.6
Population de 15 ans et plus selon l'activité sur le marché du travail, 1996

	BASSE-CÔTE-NORD	CANIAPIS-CAU	HAUTE-CÔTE-NORD	MANI-COUAGAN	MINGANIE	SEPT-RIVIÈRES	LA CÔTE-NORD	LE QUÉBEC
Taux d'emploi de la population totale des 15 ans et plus	32,0 %	63,0 %	41,4 %	56,2 %	46,2 %	54,8 %	52,1 %	55,0 %
Taux d'emploi								
15 à 24 ans	19,3 %	25,4 %	23,7 %	38,2 %	31,4 %	36,7 %	33,8 %	44,0 %
25 ans et plus	35,0 %	73,3 %	45,2 %	60,4 %	49,8 %	59,0 %	56,3 %	57,2 %
Taux d'emploi – hommes								
15 à 24 ans	17,3 %	24,0 %	30,7 %	40,1 %	31,7 %	38,0 %	35,7 %	45,2 %
25 ans et plus	31,9 %	87,8 %	51,6 %	69,5 %	53,3 %	67,5 %	64,1 %	65,4 %
Taux d'emploi – femmes								
15 à 24 ans	20,9 %	26,1 %	14,8 %	36,4 %	27,7 %	35,2 %	31,4 %	42,7 %
25 ans et plus	38,8 %	55,5 %	38,8 %	50,8 %	46,7 %	50,5 %	48,3 %	49,6 %
Taux de chômage de la population totale des 15 ans et plus	45,8 %	10,7 %	25,7 %	12,2 %	23,3 %	15,8 %	17,4 %	11,8 %
Taux de chômage								
15 à 24 ans	57,9 %	28,9 %	37,9 %	24,4 %	34,7 %	24,6 %	28,4 %	19,1 %
25 ans et plus	43,7 %	8,7 %	24,0 %	10,0 %	21,1 %	14,3 %	15,6 %	10,6 %
Taux de chômage – hommes								
15 à 24 ans	61,9 %	16,7 %	36,6 %	25,5 %	35,4 %	27,6 %	29,9 %	19,8 %
25 ans et plus	51,5 %	5,6 %	24,8 %	11,1 %	24,1 %	15,6 %	16,7 %	11,1 %
Taux de chômage – femmes								
15 à 24 ans	47,2 %	22,7 %	40,0 %	23,2 %	25,6 %	21,1 %	25,1 %	18,2 %
25 ans et plus	34,7 %	13,8 %	23,1 %	8,4 %	17,9 %	12,4 %	13,9 %	9,9 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm> .

Le taux d'emploi permet de mettre en évidence un écart important entre les hommes et les femmes de 25 ans et plus.

En effet, pour ce groupe d'âge, le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (69,5 % comparativement à 50,8 %). Il faut préciser que de tels écarts s'observent également dans les autres MRC de la région.

Quant au taux de chômage, il était de 12,2 % en 1996. Le taux de chômage, comme le taux d'emploi, indique que la situation de l'emploi dans la MRC est l'une des meilleures de la région. Par ailleurs, l'analyse du taux de chômage ne permet pas d'observer d'écart important entre les hommes et les femmes. Toutefois, contrairement au taux d'emploi, le taux de chômage avantage les femmes. Le taux de chômage est moins élevé chez les femmes que chez les hommes.

Face à ces résultats, il faut préciser que, depuis 1996, la situation de l'emploi au Québec s'est beaucoup améliorée. Le taux d'emploi y est passé de 55,0 % en 1996 à 60,1 % pour les six premiers mois de 2002⁴. Dans la Côte-Nord, le taux d'emploi est passé de 52,1 % à 57,7 % au cours de la même période⁵. Nous ne sommes cependant pas en mesure de déterminer si la MRC a bénéficié de cette reprise de l'économie au même titre que le reste de la région.

Le tableau 1.7 présente la répartition des personnes de 15 ans et plus selon la catégorie professionnelle. Si l'on compare les données de la MRC avec les données régionales, on note à ce titre peu d'écarts. Toutefois, on constate que la catégorie professionnelle « *Professions propres au secteur primaire* » a une représentation plus faible que ce qui s'observe pour l'ensemble de la région. En contrepartie, on fait état d'une proportion plus grande dans la catégorie « *Transformation, fabrication et services d'utilité publique* ».

⁴ Source : *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol. 18, n° 6, juin 2002, Emploi-Québec.

⁵ Les données sur la Côte-Nord comprennent celles sur la région Nord-du-Québec.

TABLEAU 1.7
Proportion de la population de 15 ans et plus selon la
catégorie professionnelle

	BASSE - CÔTE- NORD	CANAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Gestion	7,2 %	4,3 %	6,0 %	7,0 %	5,4 %	7,5 %	6,9 %	8,4 %
Affaires, finances et administration	9,5 %	10,0 %	11,1 %	14,6 %	11,2 %	15,2 %	13,7 %	18,7 %
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	2,7 %	2,8 %	4,1 %	5,2 %	3,0 %	5,0 %	4,6 %	5,1 %
Secteur de la santé	4,8 %	3,0 %	3,4 %	5,4 %	4,6 %	4,4 %	4,6 %	5,3 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7,6 %	6,6 %	6,5 %	6,8 %	6,3 %	6,7 %	6,7 %	6,6 %
Arts, culture, sport et loisir	1,2 %	1,9 %	0,9 %	1,2 %	1,3 %	2,0 %	1,5 %	2,8 %
Ventes et services	24,0 %	18,6 %	26,3 %	22,3 %	23,7 %	24,6 %	23,6 %	23,7 %
Métiers, transport et machinerie	16,3 %	26,2 %	20,7 %	19,4 %	18,9 %	20,0 %	19,9 %	13,1 %
Professions propres au secteur primaire	11,0 %	16,2 %	8,2 %	1,5 %	7,1 %	2,7 %	4,3 %	3,0 %
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	8,5 %	5,8 %	7,7 %	13,1 %	10,3 %	7,4 %	9,6 %	8,8 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm> .

1.4 Revenu des ménages

Le tableau 1.8 présente la répartition des ménages selon leur revenu. Le revenu des ménages dans la MRC dépasse celui observé pour l'ensemble de la région. En 1996, près de 60,0 % des ménages de la MRC gagnaient plus de 40 000 \$, comparativement à 53,0 % pour la région de la Côte-Nord. De plus, 23,6 % des ménages gagnaient 70 000 \$ et plus, contre 21,9 % pour la région.

TABLEAU 1.8
Revenu des ménages privés, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins de 10 000 \$	8,2 %	3,3 %	11,3 %	8,8 %	6,8 %	10,0 %	9,2 %	10,9 %
10 000 \$ - 39 999 \$	48,5 %	16,5 %	47,9 %	32,3 %	44,5 %	35,7 %	36,4 %	45,3 %
40 000 \$ - 69 999 \$	28,4 %	36,6 %	30,1 %	35,2 %	31,8 %	31,0 %	32,5 %	27,7 %
70 000 \$ - 99 999 \$	12,9 %	33,3 %	8,6 %	18,2 %	13,3 %	16,3 %	16,3 %	10,7 %
100 000 \$ et plus	4,1 %	11,6 %	2,0 %	5,4 %	4,1 %	6,8 %	5,6 %	5,3 %

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm> .

Le tableau 1.9 présente la proportion des ménages privés dont 30,0 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation. Pour les locataires, la proportion des ménages dont 30,0 % ou plus du revenu va aux coûts d'habitation est presque similaire à la moyenne régionale (32,8 % comparativement à 32,4 %). Cette proportion est légèrement supérieure pour les propriétaires (11,7 % contre 10,9 %).

TABLEAU 1.9
Ménages privés dont 30 % ou plus du revenu est consacré
aux coûts d'habitation, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Proportion des ménages privés locataires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	16,0 %	4,1 %	35,5 %	32,8 %	27,9 %	36,8 %	32,4 %	42,3 %
Proportion des ménages privés propriétaires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	11,6 %	4,2 %	16,4 %	11,7 %	9,9 %	8,3 %	10,9 %	16,3 %

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm> .

1.5 Conclusion sur les caractéristiques socioéconomiques de la MRC

L'économie locale de la MRC de Manicouagan bénéficie de la présence de grandes entreprises comme Scierie des outardes, Hydro-Québec, Reynolds, Abitibi-Consolidated et Crustacés Baie-Trinité. La présence de ces grandes entreprises, de même qu'une économie diversifiée composée de nombreuses PME, permettent à la MRC de se distinguer par rapport aux autres territoires de la Côte-Nord sur le plan du revenu, de l'emploi et de la scolarité.

La MRC est donc dans une situation socioéconomique relativement favorable. Toutefois, un point négatif demeure. Il s'agit de la baisse démographique et plus particulièrement d'un solde migratoire négatif chez les personnes âgées de 20 à 29 ans.

DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE

L'information présentée dans cette partie est de nature quantitative et qualitative. L'information de nature quantitative provient du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), de même que du *Bulletin des écoles secondaires du Québec* pour l'année 2001⁶. Quant à celle de nature qualitative, elle vient essentiellement des deux groupes de discussion tenus dans la MRC de Manicouagan.

2.1 État de la situation de l'abandon scolaire dans la MRC

Deux sources d'information nous ont permis d'obtenir des données sur l'abandon scolaire dans la MRC et sur les résultats scolaires des élèves. Tout d'abord, des données nous ont été fournies par les commissions scolaires; toutefois, les territoires de commissions scolaires ne correspondent pas aux territoires de MRC. Ainsi, celui de la Commission scolaire de l'Estuaire englobe les MRC de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan. Les données ne nous donnent donc pas de renseignements précis sur la situation de la MRC de Manicouagan.

Le *Bulletin des écoles secondaires du Québec* constitue notre deuxième source d'information. Cependant, ce bulletin des écoles permet de connaître le taux de promotion par école sans nous renseigner sur le taux réel de décrochage. De plus, ce Bulletin n'a pas compilé de données pour l'École anglophone Baie-Comeau High School.

⁶ Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec* Institut économique de Montréal, 2001.

Décrochage scolaire

Les données du MEQ sur le taux de décrochage scolaire indiquent que pour le secteur régulier de la Commission scolaire de l'Estuaire, la proportion d'étudiants qui ont quitté l'école sans diplôme était de 25,1 % en 2000-2001, trois points de pourcentage au-dessus de la moyenne régionale (de 21,7 %). D'ailleurs, la Commission scolaire de l'Estuaire obtient le plus haut taux d'élèves qui quittent l'école sans diplôme parmi les quatre commissions scolaires de la Côte-Nord. Pour ce qui est de l'école anglophone Baie-Comeau High School, la proportion d'étudiants qui ont quitté l'école sans diplôme était de 22,2 % en 2000-2001. Pour cet établissement, il faut préciser que le petit nombre d'étudiants fait en sorte que les données peuvent varier énormément d'une année à l'autre.

TABEAU 2.1
Taux de décrochage scolaire parmi les sortants inscrits au
secteur régulier selon la commission scolaire, 1999-2000 et
2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLOME	PROPORTION	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLOME	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	504	123	24,4%	451	113	25,1%
Commission scolaire du Fer	379	66	17,4%	372	73	19,6%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	69	17	24,6%	60	6	10,0%
Commission scolaire du Littoral	69	19	27,5%	71	24	33,8%
Commission scolaire Eastern Shores (École Baie-Comeau High)	12	2	16,7 %	9	2	22,2 %
Région Côte-Nord (excluant commission scolaire du Littoral)	952	206	21,6%	883	192	21,7%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	66 704	17 602	26,4%	65 896	17 944	27,2%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.2 présente le taux d'étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme après deux ans d'inscription dans un même programme de formation professionnelle. Le calcul de ce taux diffère de celui utilisé au tableau 2.1, puisqu'il ne distingue pas les élèves qui connaissent un retard scolaire des élèves qui ont décroché.

Comme dans le cas du secteur régulier (tableau 2.1), la Commission scolaire de l'Estuaire obtient des résultats inférieurs à la moyenne régionale. Ainsi, en 1999-2000, le taux d'étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme après deux ans d'inscription à un même programme de formation

professionnelle était de 26,2 %, comparativement à 24,9 % pour l'ensemble de la Côte-Nord.

TABLEAU 2.2
Proportion de sans diplôme parmi les étudiants inscrits à la formation professionnelle dans le même programme après deux ans selon la commission scolaire pour 1998-1999 et 1999-2000

	1998-1999			1999-2000		
	NOUVEAUX INSCRITS	SANS DIPLÔME DANS LE MÊME PROGRAMME	PROPORTION	NOUVEAUX INSCRITS	SANS DIPLÔME DANS LE MÊME PROGRAMME	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	346	130	37,6 %	321	84	26,2 %
Commission scolaire du Fer	197	52	26,4 %	176	40	22,7 %
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	0	--	--	0	--	--
Commission scolaire du Littoral	0	--	--	0	--	--
Région Côte-Nord	543	182	33,5 %	497	124	24,9 %
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	37 296	12 121	32,5 %	34 416	11 042	32,1 %

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Taux de promotion

Le tableau 2.3 présente le taux de promotion des écoles, établi par le *Bulletin des écoles secondaires du Québec*. Ce taux est obtenu en tenant compte de la proportion des élèves cheminant sans retard et de la proportion d'élèves maintenus dans le système scolaire. Les données sont disponibles pour les trois écoles secondaires de la MRC qui offrent un secondaire V. Sans nous donner un taux réel de décrochage, ces données nous informent tout de même sur le cheminement de l'ensemble des élèves d'une école du 4^e au 5^e secondaire, et permettent de préciser, sur le plan

géographique, les données présentées par commission scolaire aux tableaux 2.1 et 2.2.

Deux écoles de la MRC sur trois obtiennent des taux de promotion inférieurs à la moyenne des écoles de la région (70,0 %). La Polyvalente des Baies obtient un taux de 64,8 % et la Polyvalente des Rives, un taux de 59,4 %. Par ailleurs, l'École secondaire Jean-Paul II (secteur privé francophone) obtient un taux de 5,9 points de pourcentage supérieur à la moyenne régionale (75,9 %). Il faut préciser que cette dernière école compte moins de 150 élèves alors que les deux polyvalentes en comptent chacune près de 1 000. La grande majorité des élèves de secondaire IV et V se retrouvent donc parmi les écoles qui obtiennent les moins bons résultats en termes de taux de promotion.

TABLEAU 2.3
Taux de promotion par école, 2000

ÉCOLE	TAUX DE PROMOTION
Polyvalente Horizon-Blanc	81,6
École secondaire Queen Elizabeth	76,0
École secondaire Jean-Paul II	75,9
École Monseigneur-Labrie	75,9
École Manikoutai	73,2
Centre Éducatif L'Abri	69,5
Polyvalente des Rivières	69,4
École Polyvalente des Berges	68,0
Polyvalente des Baies	64,8
Polyvalente des Rives	59,4
École Saint-Paul	56,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	70,0

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, édition 2001, Institut économique de Montréal.

Résultats scolaires des élèves

Le tableau 2.4 présente la proportion d'élèves de 6^e année du primaire en retard par rapport à un cheminement scolaire sans redoublement. La performance de la Commission scolaire de l'Estuaire se compare avantageusement à celle de l'ensemble des écoles de la Côte-Nord. En 2000-2001, la proportion d'élèves en retard était en effet de 19,6 %, comparativement à 20,2 % pour l'ensemble de la Côte-Nord. De 1999-2000 à 2000-2001, la proportion d'élèves en retard dans la commission scolaire a diminué de 0,9 point de pourcentage.

TABEAU 2.4
Retard scolaire des élèves de la 6^e année du primaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE RETARDS À LA FIN DU PRIMAIRE	PROPORTION	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE RETARDS À LA FIN DU PRIMAIRE	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	551	113	20,5%	596	117	19,6%
Commission scolaire du Fer	422	102	24,2%	439	96	21,9%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	78	13	16,7%	70	10	14,3%
Commission scolaire du Littoral	--	--	--	--	--	--
Région Côte-Nord	1051	228	21,7%	1105	223	20,2%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	82 213	17296	21,0%	85445	16807	19,7%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.5 présente la proportion d'élèves en retard par école. Cette proportion se calcule à partir du nombre d'élèves de 4^e secondaire âgés de 16 ans et plus. Il existe des écarts entre les trois écoles situées sur le territoire de la MRC. Ainsi, la Polyvalente des Baies obtient un taux de retard

de 13,4 %, ce qui la situe au deuxième rang des écoles de la région. La Polyvalente des Rives obtient, quant à elle, un taux de 18,8 %, soit 8,3 points de pourcentage de moins que la moyenne des écoles de la région (27,1 %). L'École secondaire Jean-Paul II connaît, de son côté, un taux de retard de 25,0 %, et se situe au cinquième rang.

TABLEAU 2.5
Proportion d'élèves de 4^e secondaire en retard, 2000

ÉCOLE	PROPORTION
École Polyvalente des Berges	4,0
Polyvalente des Baies	13,4
Polyvalente des Rives	18,8
École Monseigneur-Labrie	19,7
École secondaire Jean-Paul II	25,0
Polyvalente Horizon-Blanc	25,8
Centre Éducatif L'Abri	28,9
Polyvalente des Rivières	37,0
École Manikoutai	39,2
École secondaire Queen Elizabeth	40,0
École Saint-Paul	46,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	27,1

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Les tableaux 2.6 et 2.7 fournissent des renseignements sur les taux de réussite et d'échec des élèves aux épreuves du MEQ. Le tableau 2.6 indique d'abord le taux de réussite pour l'ensemble des épreuves du MEQ par commission scolaire. En 2000-2001, le taux de réussite pour la Commission scolaire de l'Estuaire était presque identique à celui de l'ensemble de la Côte-Nord (82,6 %, comparativement à 82,3 %). Toutefois, de 1999-2000 à 2000-2001, le taux a diminué de 1,8 point de pourcentage.

TABLEAU 2.6
Taux de réussite à l'ensemble des épreuves du MEQ par
commission scolaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	NOMBRE D'ÉLÈVES	ÉPREUVES RÉUSSIES	PROPORTION	NOMBRE D'ÉLÈVES	ÉPREUVES RÉUSSIES	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	2301	1943	84,4%	2478	2047	82,6%
Commission scolaire du Fer	1938	1690	87,2%	1887	1538	81,5%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	337	308	91,4%	365	310	84,9%
Commission scolaire du Littoral						
Région Côte-Nord	4576	3941	86,1%	4730	3895	82,3%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	294 166	256 981	87,4%	310 966	261 411	84,1%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

Le tableau 2.7 présente, quant à lui, la moyenne sur 100 et le taux de réussite aux épreuves uniques de juin 2001. Les deux écoles privées francophones de la MRC obtiennent un taux de réussite légèrement supérieur à la moyenne de l'ensemble des écoles de la Côte-Nord. La Polyvalente des Berges occupe le 6^e rang dans la région avec un taux de réussite de 83,9 %. La Polyvalente des Rives suit de près, avec 82,9 %. Au Québec, ces écoles occupent respectivement le 223^e et le 239^e rang sur 436 établissements. Pour ce qui est de Baie-Comeau High School, le taux de réussite est de 76,8 %. Cette école occupe le 347^e rang au Québec.

TABLEAU 2.7
Résultats à l'ensemble des épreuves uniques de juin 2001,
par organisme scolaire public de la région de la Côte-Nord

École	Moyenne sur 100	Taux de réussite	Rang québécois ¹
Polyvalente Horizon-Blanc	79,3 %	94,4 %	47
École Monseigneur-Scheffer	76,0 %	93,2 %	52
École Netagamiou	67,9 %	85,7 %	182
Polyvalente des Baies	71,9 %	85,6 %	184
École Monseigneur-Labrie	71,7 %	84,9 %	199
École Polyvalente des Berges	70,1 %	83,9 %	223
Polyvalente des Rives	72,2 %	82,9 %	239
École Manikoutai	69,8 %	81,4 %	281
École Mécatina	64,9 %	78,9 %	320
École secondaire Queen Elizabeth	67,1 %	78,0 %	330
École Saint-Paul	65,7 %	77,5 %	339
Centre Éducatif L'Abri	68,3 %	77,0 %	343
École Baie-Comeau High	67,3 %	76,8 %	347
Polyvalente des Rivières	68,9 %	73,9 %	369
École Saint-Augustine	61,1 %	56,3 %	421
Sommaire de la région	70,7 %	82,2 %	(15 écoles)
Ensemble provincial (secteur public)	72,1 %	84,0 %	(436 écoles)

¹ Le rang s'établit en fonction de l'ensemble des organismes publics du Québec. 436 établissements sont inscrits au secteur public.

Source : Ministère de l'Éducation, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*
 Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

2.2 Problématique liée au décrochage scolaire

La synthèse de la documentation présentée dans le rapport régional démontre que le décrochage scolaire est un processus graduel plutôt qu'un geste spontané, un processus d'éloignement de l'école qui débute très tôt, souvent à la maternelle, et qui se poursuit tout au long des études. Ce phénomène est généralement le résultat d'une accumulation de difficultés et d'échecs vécus parfois dès l'enfance. Il s'agit donc d'un phénomène complexe ayant plusieurs causes.

À la lumière des propos recueillis lors des groupes de discussion, nous abordons dans cette section les facteurs qui entraînent, dans la MRC, le décrochage scolaire de même que le cheminement des élèves une fois qu'ils quittent le secondaire.

2.2.1 Facteurs entraînant le décrochage scolaire au secondaire

Dans le rapport régional que nous avons rédigé, les facteurs entraînant le décrochage ont été regroupés selon les quatre catégories définies dans la classification de Janosz, Fallu et Deniger⁷ : facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels et facteurs institutionnels. Nous les reprenons donc pour rapporter les propos entendus dans le cadre des groupes de discussion sur l'abandon scolaire.

A Facteurs familiaux

La documentation sur le sujet indique que le décrochage scolaire est grandement influencé par le milieu familial. Premier milieu de socialisation, la famille exerce une influence sur la perception du jeune par rapport à ses études.

⁷ JANOSZ, M., FALLU, J-B., DENIGER, M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention » dans VITARO, F., GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, Sainte-Foy, P.U.Q., 2000.

Les propos recueillis lors des groupes de discussion tendent à confirmer l'importance du milieu familial.

Selon les commentaires formulés lors des groupes de discussion, il existe un phénomène de « transmission générationnelle » très présent dans la MRC, peu compatible avec la réussite scolaire des enfants. Ce phénomène s'observe principalement dans les villages plus isolés. Dans ces endroits, plusieurs familles se sont exclues depuis plusieurs années de la population active et du marché du travail. Ce contexte familial a une influence négative sur le cheminement scolaire du jeune. Dans pareilles familles, l'école n'est pas valorisée et est même perçue négativement, car il lui arrive de faire appel à des intervenants sociaux pour aider les enfants ou leurs parents.

De plus, de nombreux parents ne se sentiraient pas à la hauteur pour suivre le cheminement scolaire de leurs enfants. Leur faible « bagage académique », combiné aux nouveaux programmes et aux nouvelles méthodes pédagogiques souvent inconnues d'eux, diminue énormément leur capacité à soutenir leurs enfants. Il devient alors difficile pour eux de faire un suivi assidu des apprentissages à la maison. Au secondaire, cette tâche s'avère encore plus difficile.

Des intervenants du milieu de l'éducation constatent également que plusieurs parents sont démunis intellectuellement. Ils ont de la difficulté à s'occuper de leurs enfants et à leur offrir un soutien adéquat dans leurs études. Les écoles doivent effectuer des plans d'intervention en fonction de cette réalité.

L'indice de milieu socioéconomique (IMSE), établi par le MEQ pour chaque école, donne une indication du milieu familial des élèves. Pour son calcul, le MEQ utilise des données combinant la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité économique des parents. La sous-scolarisation de la mère compte pour les deux tiers et l'inactivité des parents pour l'autre tiers de la valeur de l'indice. On associe ensuite à chaque élève la valeur de l'indice IMSE de l'unité de peuplement de son lieu de résidence. L'indice IMSE d'une école s'établit à partir de la moyenne pondérée des indices de chaque élève qui la fréquente. Par la suite, les indices de milieu socioéconomique sont classés en rang décile. Ainsi, le rang 1 regroupe les écoles de milieux plus favorisés et le rang 10, celles des milieux les plus défavorisés.

Comme l'indique le tableau 2.8, l'indice IMSE confirme que les élèves de plusieurs écoles, surtout de niveau primaire, de la MRC de Manicouagan évoluent dans un milieu familial défavorisé sur le plan socioéconomique. En effet, cinq écoles obtiennent le dernier rang décile. Toutefois, sept de niveaux primaire et secondaire obtiennent un rang décile de l'indice IMSE entre 1 et 5.

TABLEAU 2.8
Indice socioéconomique des écoles primaires et
secondaires situées sur le territoire de la MRC, 2002

ÉCOLES	RANG DÉCILE (IMSE)
Écoles primaires	
École Mgr-Labrie	10
École Saint-Joseph	10
École Père-Duclos	10
École Les Dunes	10
École Sainte-Marie	10
École Richard (Centre multifonctionnel et Mgr-Labrie)	9
École La Marée	9
École Bois-du-Nord	7
École Mgr-Bélanger	6
École Saint-Cœur de Marie	4
École Trudel	4
École Boisvert	3
École Leventoux	2
École McCormick	2
Écoles secondaires	
Polyvalente des Rives	
• Pavillon Richelieu	9
• Secondaire Serge-Bouchard	5
Polyvalente des Baies	5

Source : MEQ, Plan de réussite, 2002.

Les variables de la sous-scolarisation de la mère et de l'inactivité économique des parents, utilisées pour calculer l'indice IMSE, sont considérées dans beaucoup d'études comme des facteurs associés de près à la réussite scolaire. Ainsi, le faible rang décile des écoles de la MRC fait en sorte que ces dernières ont une proportion importante d'élèves à risque élevé de décrocher.

B Facteurs interpersonnels

La documentation indique que l'isolement social et le rejet par les pairs augmentent les risques de décrochage. Les futurs décrocheurs s'associent souvent à des gens dont les aspirations scolaires sont peu élevées, eux-mêmes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs. De plus, les décrocheurs ont une attitude très négative vis-à-vis leur expérience scolaire; ils ont développé des relations conflictuelles et insatisfaisantes avec les enseignants ou le personnel de l'école.

Les personnes rencontrées lors des groupes de discussion ont très peu abordé les facteurs interpersonnels. Il semble que les phénomènes de gang et les relations conflictuelles avec les enseignants et le personnel de l'école ne soient pas significatifs dans la problématique du décrochage scolaire.

C Facteurs individuels

Un ensemble de caractéristiques personnelles sont généralement associées au décrochage scolaire. Parmi celles-ci, nous retrouvons le sexe, la langue, l'origine ethnique, les habitudes de vie, l'expérience scolaire et la personnalité.

Dans le cas de la langue et de l'origine ethnique, cela ne s'applique pas à la MRC, vu la grande homogénéité de la population. Pour ce qui est du sexe, la documentation nous indique que les abandons scolaires sont 50 % plus nombreux chez les garçons que chez les filles. Les personnes rencontrées à l'intérieur des groupes de discussion ont soulevé ce problème en indiquant que les garçons sont plus à risque de décrocher ou d'obtenir de faibles résultats scolaires.

Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves

En général, les élèves accordent de l'importance à leur réussite scolaire. Par contre, une des priorités des écoles de la MRC Manicouagan est de s'assurer de la présence des

élèves jusqu'à la fin de l'année. En effet, l'absentéisme est important au niveau secondaire. Par ailleurs, les participants aux groupes de discussion constatent que les élèves qui échouent dans une ou plusieurs matières ne sont pas motivés à poursuivre leur année scolaire. Étant donné qu'ils sont en situation d'échec, ces jeunes ne voient pas la nécessité de poursuivre une année scolaire qu'ils devront recommencer. On note ce phénomène surtout chez les élèves de troisième, quatrième et cinquième secondaire. En situation d'échec, plusieurs jeunes souhaitent obtenir leur diplôme d'études secondaires par l'entremise de la formation aux adultes.

Consommation d'alcool et de drogue

Il n'existe pas de données ni d'information précises pour évaluer la consommation d'alcool et de drogue chez les jeunes de Manicouagan. Certaines données générales quant à la consommation d'alcool et de drogue sont tout de même disponibles. Les données du *Rapport de l'Enquête Santé Côte-Nord 2000* indiquent ainsi que 61,4 % de la population de la MRC considère les problèmes liés à un usage abusif d'alcool et de drogues très présents ou assez présents dans leur communauté.

À l'échelle régionale, une étude réalisée par la Direction de la santé publique de la Côte-Nord sur les habitudes de vie et sur la consommation de psychotropes chez les jeunes de secondaires IV et V⁸ indique que, de façon générale, les élèves de la Côte-Nord ont une consommation de psychotropes qui s'apparente à celle observée chez les élèves de l'ensemble du Québec. L'alcool est de loin le psychotrope le plus consommé. La presque totalité des élèves de secondaire IV et V en ont déjà consommé au moins une fois au cours de leur vie (96,4 %), et près de la moitié (43,1 %) ont déjà fait usage de cannabis ou de ses dérivés. Parmi les autres psychotropes déjà consommés, mentionnons les hallucinogènes (18,7 %), les tranquillisants (12,1 %) et la cocaïne (11,7 %).

De plus, 64,4 % des élèves consomment de l'alcool de façon occasionnelle, 15,8 % de façon régulière et 1,5 % de façon

⁸ BOUDREAU, Nicole, *Les habitudes de vie et la consommation de psychotropes chez les jeunes adolescents Nord-Côtiers*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord.

problématique (20 fois au cours des 30 derniers jours). En ce qui a trait aux autres psychotropes, 15,9 % des élèves en consomment de façon occasionnelle et 4,0 %, de façon régulière ou problématique (6 fois et plus au cours des 30 derniers jours).

Il existe un lien entre la consommation de psychotropes et le décrochage scolaire. Cependant, il est difficile de déterminer si c'en est un de cause ou d'effet.

Par ailleurs, selon les commentaires entendus lors des groupes de discussion, de nombreux jeunes de la MRC ont un problème de consommation d'alcool et de drogue. Plusieurs participants constatent qu'une très grande majorité de jeunes résidents dans certaines municipalités en périphérie de Baie-Comeau, dont Chutes-aux-Outardes et Pointe-aux-Outardes, ont fait l'expérience de la consommation d'alcool ou de drogue. Chez certains jeunes, la consommation d'alcool débute à 11 ans. De plus, les jeunes de quatrième et cinquième secondaire auraient plus facilement accès à l'alcool. Ce phénomène serait causé par un effet d'entraînement des pairs et par une sorte de banalisation de la consommation abusive d'alcool de la part des parents.

Il y a également des jeunes en situation de détresse psychologique. La consommation abusive de drogues et d'alcool diminue la perception des problèmes interpersonnels, familiaux ou scolaires vécus. Par exemple, des participants mentionnent que certains élèves inscrits dans une classe où le niveau scolaire est inférieur à celui qu'ils avaient atteint au moment où ils ont décroché ont recours à la consommation de psychotropes pour fuir cette réalité.

D Facteurs institutionnels

La documentation révèle que l'établissement d'enseignement, de par ses structures, son organisation et son climat, influence l'expérience scolaire des adolescents. Au-delà des caractéristiques des élèves, la variabilité observée entre les taux d'absentéisme et de décrochage entre les établissements permet d'affirmer que l'école, comme milieu de vie, est un facteur déterminant dans la persévérance scolaire. Ainsi, on peut constater des différences selon la taille des écoles, la diversité des programmes offerts et celle de la clientèle.

Dans le cadre des groupes de discussion, deux thèmes ont été abordés par les participants œuvrant dans le secteur de l'éducation. Il s'agit de l'orientation des programmes d'enseignement et des services offerts à la clientèle étudiante.

Orientation des programmes d'enseignement

D'après certains participants aux groupes de discussion, plusieurs jeunes ne considèrent pas l'école comme un milieu stimulant. Les jeunes vivent souvent des remises en question par rapport à l'importance de l'enseignement reçu. Ils ne font pas toujours le lien entre cet enseignement et leur avenir sur le marché du travail. Les programmes du MEQ mettent beaucoup d'accent sur les cours de base en français, en mathématiques et en anglais, au détriment d'autres matières tout aussi pertinentes pour développer les aptitudes des élèves à intégrer le marché du travail. Par ailleurs, que l'école soit axée sur un enseignement théorique et que les cours soient dispensés sous forme magistrale empêchent certains élèves de nature dite manuelle de poursuivre leurs études dans une spécialité qui les stimule davantage et qui réponde à leurs besoins.

Services offerts à la clientèle étudiante

Pour plusieurs participants, le nombre de services offerts peut influencer de façon déterminante l'abandon scolaire. En effet, le manque de ressources professionnelles auquel font

face les établissements d'enseignement diminuent les possibilités pour les élèves connaissant des difficultés scolaires, personnelles ou familiales d'être appuyé rapidement. Par exemple, un seul orthophoniste dessert la Commission scolaire de l'Estuaire. Pour obtenir une évaluation, les élèves doivent attendre près d'un an. Pour certains, cela signifie qu'ils connaîtront des retards dès le primaire. Par ailleurs, selon les commentaires entendus, pour obtenir l'avis d'un psychologue pour le diagnostic du trouble de déficit de l'attention, les élèves doivent attendre plus de six mois. Ainsi, les écoles ciblent seulement les cas urgents. Étant donné le manque de ressources professionnelles, il n'y a aucune prévention auprès de groupes à risque.

Le manque de ressources est encore plus préoccupant dans les municipalités plus retirées. Comparativement à Baie-Comeau, ces milieux reçoivent une moins grande qualité et diversité de services scolaires. Selon des participants, il n'y a presque pas de services offerts dans les écoles où un petit nombre de jeunes sont inscrits. Par exemple, la municipalité de Baie-Trinité, qui offre la scolarisation jusqu'en secondaire trois, dispense très peu de services professionnels.

Les écoles du secteur anglophone vivent également cette problématique. Pour ces écoles, le manque de ressources est encore plus criant puisque peu de professionnels peuvent s'exprimer en anglais.

2.2.2 Cheminement des élèves après les études secondaires

A Décrocheurs qui retournent aux études

Dans la MRC de Manicouagan, les intervenants du milieu de l'éducation notent que bon nombre de jeunes qui ne finissent pas leur secondaire s'inscrivent à la formation générale des adultes dès l'âge de 16 ans. Ce phénomène serait de plus en plus répandu dans la MRC. Plusieurs jeunes croient qu'il sera ainsi plus facile et plus intéressant de terminer leurs études, puisque la formation offerte aux adultes leur permet de terminer leur cheminement scolaire à leur rythme.

Par contre, les intervenants du milieu de l'éducation mentionnent que ces jeunes ne réussissent pas nécessairement à obtenir l'équivalence du diplôme d'études secondaires, car plusieurs d'entre eux abandonnent avant la fin de leur formation. Il y aurait, selon les participants au groupe de discussion, un découragement chez certains jeunes, pas prêts à mettre l'effort nécessaire à l'obtention du diplôme.

Certains participants aux groupes de discussion expliquent également la popularité de la formation générale des adultes par l'incitatif financier offert par le gouvernement. En effet, pour certains jeunes peu scolarisés sans emploi, le fait d'obtenir une augmentation de leur revenu mensuel, grâce à certains programmes du ministère de la Solidarité sociale, peut paraître une option intéressante.

Nous avons obtenu deux types de données sur les personnes inscrites à la formation générale des adultes. Ces données sont présentées aux tableaux 2.9 et 2.10. Le tableau 2.9 indique d'abord qu'en 2000-2001, 999 étudiants étaient inscrits à la formation générale des adultes sur la Côte-Nord. Parmi eux, 54,2 % avaient 24 ans et moins et 45,8 %, 25 ans et plus. Ces proportions sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble du Québec (52 % et 48 %).

TABLEAU 2.9
Nombre d'étudiants inscrits à la formation générale des adultes dans la région de la Côte-Nord, 2000-2001

	CÔTE-NORD		QUÉBEC	
	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION
24 ans et moins	541	54,2%	31 930	52,0%
25 ans et plus	458	45,8%	29 448	48,0%
Total	999	100%	61 378	100%

Source : Ministère de l'Éducation, *Fiche Sommaire-Formation générale des adultes*, 2002.

Le tableau 2.10 précise, quant à lui, la situation de la formation aux adultes. Il présente des données pour la Commission scolaire de l'Estuaire selon le niveau académique. Ce tableau établit également des comparaisons avec l'ensemble des commissions scolaires de la région et du Québec.

La première colonne du tableau nous renseigne sur les nouveaux inscrits. Un nouvel inscrit est un élève qui s'inscrit à une formation générale pour adultes sans y avoir été inscrit l'année précédente. La deuxième colonne porte sur les adultes en progression. Ainsi, un nouvel inscrit sera considéré en progression s'il s'inscrit subséquentement dans un autre service de l'éducation aux adultes (niveau académique plus élevé). Finalement, la troisième colonne indique la proportion d'adultes en progression par rapport aux nouveaux inscrits.

Les données du tableau 2.10 permettent de constater qu'en 1998-1999, le plus grand nombre de nouveaux inscrits se trouvait au premier cycle du secondaire (220). Les autres nouveaux inscrits se répartissent ainsi : présecondaire (110), deuxième cycle du secondaire (79) et alphabétisation (3). Ainsi, 81,0 % des étudiants débutent leur formation générale pour adultes à un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire.

Autre constat, dans le cas des niveaux d'enseignement inférieurs au deuxième cycle du secondaire, la proportion d'élèves en progression indique que moins de la moitié d'entre eux progressent dans le cadre de leur formation. Pour le deuxième cycle du secondaire, la proportion est de 50,6 %. Le phénomène d'abandon avant l'obtention d'une équivalence d'un diplôme de secondaire V semble donc

important pour les personnes inscrites à la formation pour adultes.

TABLEAU 2.10
Formation générale des adultes selon le niveau académique, 1997-1998 et 1998-1999

	1997-1998			1998-1999		
	NOUVEAUX INSCRITS	ADULTES EN PROGRESSION	PROPORTION	NOUVEAUX INSCRITS	ADULTES EN PROGRESSION	PROPORTION
Progression des nouveaux inscrits en alphabétisation						
Commission scolaire de l'Estuaire	21	12	57,1%	3	0	0,0%
Région Côte-Nord	53	17	32,1%	39	5	12,8%
Ensemble des 69 commissions scolaires	5 865	1 395	23,8%	5 180	1 365	26,4%
Progression des nouveaux inscrits au présecondaire						
Commission scolaire de l'Estuaire	101	53	52,5%	110	48	43,6%
Région Côte-Nord	131	66	50,4%	154	57	37,0%
Ensemble des 69 commissions scolaires	7 288	3 373	46,3%	6 246	3 005	48,1%
Progression des nouveaux inscrits au premier cycle du secondaire						
Commission scolaire de l'Estuaire	267	133	49,8%	220	105	48,2%
Région Côte-Nord	492	207	42,1%	436	188	43,1%
Ensemble des 69 commissions scolaires	20 815	9 940	47,8%	19 456	9 783	50,3%
Progression des nouveaux inscrits au deuxième cycle du secondaire						
Commission scolaire de l'Estuaire	49	30	61,2%	79	40	50,6%
Région Côte-Nord	141	72	51,1%	222	113	50,9%
Ensemble des 69 commissions scolaires	11 278	5 840	51,8%	11 401	5 973	52,4%

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire.*

B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études

Peu d'information nous a été donné sur les décrocheurs qui ne retournent pas aux études dans un programme pour adultes. Toutefois, les grandes industries exigent le plus souvent un diplôme d'études secondaires. Les jeunes qui n'en ont pas ne peuvent donc avoir accès à ces emplois, généralement mieux rémunérés et plus stables que ceux offerts par les petites et moyennes entreprises.

2.3 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au secondaire

Malgré que la MRC de Manicouagan bénéficie d'un contexte socioéconomique favorable, elle semble connaître certaines difficultés quant à la réussite scolaire de ses jeunes. Dans le cas du taux de promotion des élèves, les deux polyvalentes de la MRC se classent parmi les plus faibles de la région de la Côte-Nord. Pour ce qui est du taux de réussite aux épreuves du MEQ, les deux polyvalentes se situent dans la moyenne régionale.

En fait, les données sur la scolarité, le revenu et l'emploi, présentées en première partie du présent rapport, cachent une certaine réalité vécue par une partie de la population. Ainsi, de nombreux élèves de la MRC n'évoluent pas dans un contexte socioéconomique favorisant la persévérance scolaire. L'indice de milieu socioéconomique du MEQ peut confirmer cette perception. Cet indice révèle en effet des écarts importants entre les écoles. Certaines écoles obtiennent le dernier ou l'avant-dernier rang décile, alors que d'autres obtiennent le deuxième ou le troisième meilleur rang décile.

La population semble donc se diviser en deux groupes, à savoir : un premier, composé de familles qui ont accès à des emplois stables et bien rémunérés (souvent offerts par les grandes entreprises), et un deuxième, d'une population au statut socioéconomique précaire. La documentation sur le décrochage scolaire a largement démontré que les problèmes de décrochage sont généralement plus fréquents chez ce dernier groupe.

TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

Sur le territoire de la MRC de Manicouagan, il y a un établissement d'études postsecondaires, soit le Cégep de Baie-Comeau. L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a également un point de service offrant quelques cours de niveau universitaire.

3.1 Formation offerte

Formation collégiale

Le **Cégep de Baie-Comeau** offre trois programmes de formation pré-universitaire et huit de formation technique. Les programmes pré-universitaires sont: Arts et lettres (options langues), Sciences humaines (3 profils) et Sciences de la nature. Les programmes techniques sont: Soins infirmiers, Techniques administratives (finances) [remplacé par Techniques de comptabilité et de gestion à l'automne 2002], Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique, Techniques de bureautique (micro-édition et hyper-média), Techniques d'éducation spécialisée, Techniques du génie électrique (ordinateur), Technologie forestière et Technologie du génie civil. Le cégep dispense également le programme Session accueil et intégration.

De plus, le cégep, affilié à l'école Sports-études, offre un programme aux athlètes de haut niveau et, plus particulièrement, aux joueurs du club de hockey junior le Drakkar. À la formation continue, il offre des programmes crédités d'attestations d'études collégiales (AEC) dans divers secteurs dont: Informatique, Services de garde, Génie civil, Écotourisme en milieu marin, Radiocommunications. Il offre également des cours crédités en soirée. De plus, le cégep

organise des programmes de formation sur mesure pour les adultes et les entreprises de la région.

Mesures visant la persévérance scolaire

Afin de favoriser la persévérance des jeunes dans leurs études, diverses mesures sont mises en place, telles: l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les programmes d'études, des programmes d'alternance travail-études (ATE) dans des programmes techniques, le tutorat par les pairs, des services d'aide pédagogique individuelle et d'orientation professionnelle, les centres d'aide en français et en philosophie. La reconnaissance d'acquis de la formation secondaire au cégep ou celle de cours collégiaux à l'université (DEC-BAC) permet de diminuer la durée des études, ce qui favorise l'obtention d'un diplôme plus rapidement par le jeune. Avec l'adhésion au RISQ, diverses modalités sont actuellement à l'étude dans les cégeps, pour rejoindre les jeunes dans leur milieu par des cours à distance. Il faut souligner également que la clientèle autochtone fait l'objet de mesures particulières, axées sur l'intégration sociale, la réussite scolaire et la persévérance aux études.

Formation universitaire

L'UQAR, offre de la formation à son **point de service de Baie-Comeau**. Le choix des programmes se limite cependant à quelques cours de premier cycle dont la demande suffisamment forte justifie le déplacement d'un professeur. De plus, afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, l'UQAR a redéfini son mode de présence sur le territoire, ce qui a entraîné l'abolition des postes du personnel des bureaux régionaux de Baie-Comeau.

Les cours offerts s'adressent principalement à une clientèle qui a déjà intégré le marché du travail. Il s'agit donc de programmes de formation adaptés aux étudiants qui ont un emploi à temps plein. Les formations offertes ne peuvent ainsi répondre aux besoins d'une clientèle de jeunes adultes qui terminent des études collégiales et qui veulent entreprendre des études universitaires à plein temps.

Corporation des services universitaires secteur ouest de la Côte-Nord

La Corporation des services universitaires secteur ouest de la Côte-Nord s'implique dans le développement de la recherche et de la formation sur le territoire. En octobre 2000, la Corporation engageait une ressource pour mettre en application son plan d'action et assurer une présence accrue dans son milieu. Depuis, les actions posées en matière d'aide financière et humaine ont permis de favoriser l'accès à des services universitaires.

Des programmes ont pu se poursuivre ou démarrer, dont un certificat en nursing communautaire et un baccalauréat en nursing. Dans le domaine de la gestion, il y a eu maintien d'un programme de certificat en planification financière, un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire et quelques activités de formation en gestion de projet. La Corporation a contribué au développement d'une formation spécialisée sur les nouvelles technologies en exploration minière et a permis de mieux outiller les membres des diverses associations de prospecteurs de la région.

Pour soutenir les étudiants et les étudiantes dans leur cheminement de formation à long terme et encourager la persévérance aux études, la Corporation a mis en place une politique de frais de déplacement. Celle-ci complète celles déjà en place dans les différents milieux de travail. Elle garantit à ceux et celles qui en sont dépourvus une aide financière pour compenser les grandes distances à couvrir jusqu'à un établissement d'enseignement.

Aussi, conscient des difficultés pour la population d'avoir accès à une formation supérieure de qualité à proximité des lieux de résidence, le comité exécutif de la Corporation suit de près les négociations que la Commission scolaire a avec différents partenaires pour implanter la fibre optique sur tout son territoire. La Corporation a manifesté aux intervenants du dossier son intérêt de s'associer à eux dans un partenariat financier, que la population bénéficie d'une accessibilité à des services de vidéoconférence de haute qualité.

Dans le domaine de la formation doctorale et de la recherche, la Corporation s'est associée au Centre de recherche Les

Buissons pour un projet pilote de formation supérieure spécialisée, lequel assure une relève en phytogénétique au Centre de recherche et contribue à son développement.

3.2 Cheminement des élèves au postsecondaire

Comme l'indique le tableau 3.1, de moins en moins de personnes s'inscrivent dans les cégeps de la Côte-Nord. Cette tendance s'observe depuis plusieurs années. Au total, le nombre d'étudiants des deux cégeps est passé de 1 801 en 1996 à 1 280 en 2002, pour une baisse de 28,9 %, plus du quart de la clientèle sur une période de sept ans.

TABLEAU 3.1
Nombre d'étudiants inscrits au collégial à temps plein, 1996 à 2002 (trimestre automne)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Cégep de Baie-Comeau	955	924	915	865	793	689	665
Cégep de Sept-Îles (tous les centres d'enseignement)	846	792	818	769	755	696	615
Total	1 801	1 716	1 733	1 634	1 548	1 385	1 280

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, Banque d'informations sur le collégial, BIC, 2002.

Les données du tableau 3.2 permettent de mieux comprendre le cheminement des élèves au post secondaire. Le tableau 3.2 indique qu'une proportion importante des jeunes de la MRC Manicouagan choisissent le Cégep de Baie-Comeau. En 2001, 73,7 % des nouveaux inscrits au collégial qui avaient terminé des études secondaires en Manicouagan se sont inscrits au cégep de Baie-Comeau. Lorsqu'on considère le taux d'inscriptions des élèves des trois écoles secondaires à proximité du Cégep de Baie-Comeau (École Jean-Paul II, Polyvalente des Baies, Polyvalente des Rives), il est de 81,9% pour les années 1999 et 2000⁹.

Il faut toutefois souligner que le quart des étudiants quitte la région. Voici les régions qui ont accueilli le plus de jeunes de la Manicouagan : Capitale-Nationale (7,7 %) et Saguenay-Lac-Saint-Jean (5,3 %).

⁹ Source : MEQ, DSEQ, fichier distribution des nouvelles clientèles, version SIPEEC 2000, (printemps 2001-2002)

En 2001, l'ensemble des collèges du Québec comptait 209 nouveaux inscrits en provenance de la Manicouagan. Ce nombre correspond au poids démographique de la MRC. En fait, la population de la Manicouagan représente 34,7 % de la population de la région de la Côte-Nord et fournit 34,9 % des nouveaux inscrits au collégial.

TABLEAU 3.2**Nouveaux inscrits au collégial de la MRC de Manicouagan selon les régions administratives, Automne 1996 à 2001**

REGIONS ADMINISTRATIVES	1996		1997		1998		1999		2000		2001	
	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION
Bas-St-Laurent	17	6,3 %	12	5,4 %	11	4,5 %	6	2,9 %	5	2,5 %	7	3,3 %
Saguenay-Lac-St-Jean	13	4,7 %	10	4,5 %	6	2,4 %	11	5,3 %	6	3,0 %	11	5,3 %
Capitale-Nationale	19	7,0 %	14	6,3 %	15	4,2 %	14	6,7 %	9	4,6 %	16	7,7 %
Mauricie	0	0,0 %	1	0,4 %	1	0,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,4 %
Estrie	0	0,0 %	3	1,3 %	1	0,4 %	2	1,0 %	4	2,0 %	1	0,4 %
Montréal	5	1,8 %	2	0,9 %	8	3,3 %	6	2,9 %	6	3,0 %	9	4,3 %
Outaouais	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Abitibi-Témiscamingue	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Côte-Nord												
• Baie-Comeau	209	76,8 %	173	77,6 %	193	78,5 %	159	76,4 %	159	80,7 %	154	73,7 %
• Sept-Îles (fra et ang)	3	1,1 %	3	1,3 %	3	1,2 %	0	0,0 %	1	0,5 %	1	0,5 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,5 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Chaudières-Appalaches	2	0,7 %	3	1,3 %	3	1,2 %	2	1,0 %	1	0,5 %	1	0,5 %
Laval	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,5 %	0	0,0 %	1	0,5 %
Laurentides	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,4 %	1	0,5 %	1	0,5 %	1	0,5 %
Lanaudière	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	0,5 %	0	0,0 %
Montérégie	1	0,4 %	2	0,9 %	2	8,3 %	3	1,4 %	4	2,0 %	5	2,4 %
Centre-du-Québec	3	1,1 %	0	0,0 %	1	0,4 %	2	1,0 %	0	0,0 %	1	0,5 %
TOTAL	272	100,0 %	223	100,0 %	246	100,0 %	208	100,0 %	197	100,0 %	209	100,0 %

Source : Ministère de l'Éducation, Banque d'informations sur le collégial, mars 2002.

Une proportion substantielle de jeunes quittent donc la MRC de Manicouagan pour compléter des études collégiales. Cet exode compte sur un territoire comme la MRC de Manicouagan, qui possède un établissement collégial. Les propos recueillis lors des groupes de discussion nous indiquent que plusieurs jeunes quittent parce que le Cégep n'offre pas le programme désiré. D'ailleurs, des enquêtes internes faites par le Cégep de Baie-Comeau auprès des jeunes qui n'ont pas réclamé leur horaire en début de session, à l'automne 1999, à l'hiver 2001 et à l'automne 2001, révèlent que la majorité de ces jeunes ont choisi un autre cégep pour s'inscrire à un programme non offert à Baie-Comeau. Toutefois, certains participants font remarquer que même lorsqu'un programme se donne dans la région, l'attrait des grands centres se fait sentir, et que certains jeunes préfèrent quitter la région.

L'exode des jeunes qui désirent poursuivre leurs études au niveau universitaire est encore plus important, puisque les services d'enseignement offerts par l'UQAR ne répondent pas aux besoins de ceux qui veulent étudier à temps plein.

3.3 Identification des freins à la scolarisation postsecondaire

Les personnes rencontrées en groupes de discussion sur le territoire s'entendent pour dire qu'il y a une certaine promotion des études postsecondaires d'effectuée par les parents et la communauté en général. Par contre, selon elles, un marché du travail peu exigeant sur le plan académique et le coût élevé d'une formation à l'extérieur du territoire de Manicouagan rendraient les études postsecondaires moins attrayantes pour les jeunes. Par ailleurs, les gens qui possèdent des formations spécifiques seraient souvent défavorisés, puisque les besoins en emploi dans la région ne correspondent pas à leurs compétences. Par ailleurs, de nombreux jeunes sont influencés par l'exemple donné par leurs parents. Plusieurs bénéficient d'emplois bien rémunérés dans de grandes entreprises sans, pour autant détenir de diplôme postsecondaire.

De plus, plusieurs jeunes veulent suivre les traces de leurs parents et intégrer ces grandes entreprises en tant que travailleurs non spécialisés. Il faut préciser cependant que ces grandes entreprises exigent de plus en plus un diplôme d'études collégiales ou universitaires. D'ailleurs, *l'Enquête sur l'érosion de la main-d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord* indique qu'il devrait y avoir dans les prochaines années une forte demande de la part des moyennes et grandes entreprises pour des travailleurs spécialisés de niveaux professionnel et technique.

3.4 L'abandon scolaire au collégial et à l'université

3.4.1 Au collégial

Il est généralement admis que la réussite des cours dans un programme dépend d'abord de la capacité des étudiants à leur arrivée au collégial. De plus, il existe une relation étroite entre la réussite des cours au premier trimestre, la persévérance scolaire et l'obtention d'un diplôme au collégial.

Par ailleurs, certaines personnes rencontrées lors des groupes de discussion nous ont indiqué que plusieurs jeunes trouvent difficile de faire un choix de carrière éclairé qui leur permettra d'intégrer le marché du travail. La première session serait notamment déterminante dans le choix et la persévérance aux études collégiales. Selon certains participants aux groupes de discussion, entre 30,0 % et 40,0 % de la clientèle étudiante se réorienterait à la suite d'une première session. De plus, plusieurs jeunes choisiraient une formation au Cégep de Baie-Comeau en fonction de leur situation géographique, sans nécessairement tenir compte de leurs choix personnels. D'autres débuteraient une formation collégiale sans connaître toutes les possibilités en termes de formation. Ces derniers reviennent par la suite en session d'accueil et d'intégration au Cégep de Baie-Comeau.

Il existe des données sur la réussite et l'obtention de diplôme des étudiants par établissement. Les données pour le cégep de Baie-Comeau sont présentées à titre indicatif aux tableaux 3.3. Toutefois, il ne nous a pas été possible d'obtenir les données sur la réussite scolaire des élèves selon leur provenance. Nous ne sommes donc pas en mesure d'indiquer si les étudiants originaires de la MRC de Manicouagan réussissent mieux ou moins bien que les autres étudiants de la Côte-Nord, ni si les étudiants qui quittent la région pour étudier réussissent moins bien que ceux qui vont au cégep de Baie-Comeau.

Les deux premières colonnes des tableaux 3.3 indiquent la proportion d'étudiants qui ont réussi les trois quarts de leurs cours au premier trimestre. Les troisième et quatrième

colonnes donnent, quant à elles, la proportion d'étudiants qui obtiennent un diplôme dans les délais prévus¹⁰ par le programme. Les cinquième et sixième colonnes révèlent le taux d'obtention de diplôme deux années après le délai prévu par le programme. Finalement, les septième et huitième colonnes fournissent le taux après quatre ans d'études collégiales, peu importe si l'étudiant a changé de programme ou de collège.

Dans le cas du cégep de Baie-Comeau, la proportion d'étudiants ayant réussi plus de 75 % des cours au premier trimestre est légèrement inférieure à la moyenne québécoise pour le programme de Sciences de la nature (77 % contre 78 %), mais elle est lui supérieure pour le programme des Sciences humaines (84 % contre 69 %), de même que pour Techniques administratives (73 % contre 63 %). Pour ce qui est de la proportion d'étudiants qui obtiennent leur diplôme dans les délais prévus, elle est moins élevée que la moyenne québécoise en Sciences de la nature (25 % contre 39 %) et Techniques administratives (13 % contre 16 %); par contre, elle est plus élevée en Sciences humaines (32 % contre 25 %). Finalement, quatre ans après leur inscription, la proportion d'étudiants qui obtiennent un diplôme est plus élevée que la moyenne québécoise dans le programme Techniques administratives (57 % contre 45 %) et moins élevée dans les programmes de Sciences de la nature (75 % contre 78 %) et de Sciences humaines (49 % contre 53 %). D'une manière générale, malgré certains écarts, les résultats du cégep de Baie-Comeau se comparent à la moyenne québécoise.

¹⁰ La durée prévue des études pour les programmes Sciences de la nature et Sciences humaines est de deux ans. Elle est de trois ans pour le programme Techniques administratives.

TABLEAU 3.3
Taux de réussite et d'obtention de diplôme des étudiants du
Cégep de Baie-Comeau, 1989-1997

Programme Sciences de la nature								
	PROPORTION DES ÉTUDIANTS AYANT RÉUSSI LE % DES COURS AU PREMIER TRIMESTRE		PROPORTION DES ÉTUDIANTS AYANT OBTENU UN DIPLÔME					
	Baie- Comeau	Moyenne provinciale	Dans les délais prévus par le programme		2 ans après le délai prévu par le programme		4 ans après la première inscription au collégial	
			Baie-Comeau	Moyenne provinciale	Baie- Comeau	Moyenne provinciale	Baie- Comeau	Moyenne provinciale
1989	79,0 %	75,0 %	29,0 %	36,0 %	47,0 %	53,0 %	82,0 %	79,0 %
1990	83,0 %	75,0 %	38,0 %	37,0 %	52,0 %	54,0 %	85,0 %	79,0 %
1991	82,0 %	76,0 %	48,0 %	40,0 %	58,0 %	57,0 %	90,0 %	79,0 %
1992	84,0 %	79,0 %	38,0 %	40,0 %	47,0 %	57,0 %	75,0 %	78,0 %
1993	77,0 %	77,0 %	35,0 %	40,0 %	46,0 %	56,0 %	75,0 %	78,0 %
1994	84,0 %	76,0 %	39,0 %	37,0 %	--	--	--	--
1995	69,0 %	76,0 %	25,0 %	39,0 %	--	--	--	--
1996	96,0 %	77,0 %	--	--	--	--	--	--
1997	77,0 %	78,0 %	--	--	--	--	--	--
Programme Sciences humaines								
1989	47,0 %	58,0 %	21,0 %	27,0 %	32,0 %	48,0 %	46,0 %	58,0 %
1990	60,0 %	60,0 %	31,0 %	28,0 %	47,0 %	49,0 %	59,0 %	58,0 %
1991	55,0 %	61,0 %	37,0 %	28,0 %	48,0 %	46,0 %	63,0 %	55,0 %
1992	54,0 %	64,0 %	28,0 %	27,0 %	41,0 %	44,0 %	49,0 %	53,0 %
1993	47,0 %	64,0 %	35,0 %	27,0 %	43,0 %	44,0 %	49,0 %	53,0 %
1994	49,0 %	60,0 %	31,0 %	23,0 %	--	--	--	--
1995	64,0 %	61,0 %	32,0 %	25,0 %	--	--	--	--
1996	68,0 %	62,0 %	--	--	--	--	--	--
1997	84,0 %	69,0 %	--	--	--	--	--	--
Programme Techniques administratives								
1989	54,0 %	59,0 %	36,0 %	20,0 %	54,0 %	33,0 %	68,0 %	56,0 %
1990	59,0 %	61,0 %	13,0 %	21,0 %	25,0 %	34,0 %	58,0 %	55,0 %
1991	50,0 %	56,0 %	19,0 %	19,0 %	44,0 %	32,0 %	63,0 %	49,0 %
1992	61,0 %	58,0 %	17,0 %	18,0 %	26,0 %	30,0 %	57,0 %	45,0 %
1993	46,0 %	57,0 %	23,0 %	19,0 %	--	--	--	--
1994	50,0 %	56,0 %	13,0 %	16,0 %	--	--	--	--
1995	55,0 %	56,0 %	--	--	--	--	--	--
1996	71,0 %	58,0 %	--	--	--	--	--	--
1997	73,0 %	63,0 %	--	--	--	--	--	--

Source : Ministère de l'Éducation du Québec, *Regard sur l'enseignement collégial, Indicateurs sur les cheminements scolaires dans les programmes Sciences de la nature, Sciences humaines, Techniques administratives*, 1999, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ENS-COLI/chesco/ches-acc.htm>.

3.4.2 À l'université

Peu d'information sur l'abandon des études universitaires chez les jeunes de Manicouagan est disponible. Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que les jeunes qui poursuivent des études universitaires sont défavorisés par l'obligation de déménager dans une autre région. La région n'a pas le bassin de population adéquat qui permettrait à des étudiants de recevoir une formation complète.

3.5 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au collégial et à l'université

La MRC de Manicouagan compte un seul établissement postsecondaire et peu d'information sur la problématique de l'abandon scolaire est disponible. Les données existantes se rapportent à la réinscription au troisième trimestre et à la diplomation. Toutefois, la mise en place sous peu d'un système informatisé de suivi par cohorte pourra fournir des renseignements sur l'abandon scolaire. Pour l'instant, il est donc difficile de savoir si les jeunes de Manicouagan ont davantage de difficulté que les autres jeunes de la Côte-Nord à compléter des études à ce niveau.

Bien qu'il y ait un établissement sur le territoire, nous ne sommes pas en mesure de connaître son impact sur l'accessibilité aux études postsecondaires. Comme l'indique le tableau 3.1, le nombre d'inscriptions diminue d'année en année. Cette baisse semble s'expliquer principalement par une baisse importante de jeunes qui poursuivent des études collégiales. En tenant compte des inscrits au Cégep de Baie-Comeau et de ceux des cégeps situés dans une autre région, la quantité de jeunes terminant leurs études secondaire et inscrits au collégial est passée de 272 en 1996 à 209 en 2001, une baisse de 23 %. La chute semble due en partie à la baisse démographique qui s'observe chez les jeunes de moins de 20 ans. Toutefois, il se peut également qu'une proportion moins élevée de jeunes terminent leur secondaire et s'inscrivent au cégep. Malheureusement, nous ne possédons pas de données pour le confirmer.

QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA MRC

Il est difficile de déterminer avec précision l'impact du décrochage scolaire sur le développement de la MRC de Manicouagan. Le profil socioéconomique nous a démontré que ce territoire est l'un des plus favorisés de la Côte-Nord. Néanmoins, les données sur l'abandon scolaire indiquent que la MRC n'obtient pas de meilleurs résultats que les autres territoires de la Côte-Nord. Nous ne pouvons donc établir un lien entre la situation socioéconomique de la MRC et l'abandon scolaire.

Ce constat ne signifie pas que l'abandon scolaire n'ait aucun impact sur le développement socioéconomique de la MRC. Il est toutefois difficile d'en déterminer l'ampleur précise, spécialement quand il s'agit d'un territoire ou d'une région. D'ailleurs, les propos recueillis lors des groupes de discussion portent davantage sur les impressions des participants que sur des exemples concrets ou des données précises démontrant l'existence d'un lien entre abandon scolaire et situation socioéconomique dans la MRC.

Impact économique

Il a été démontré dans la documentation que l'éducation contribue directement à la croissance du revenu national, en améliorant les qualifications et les capacités productives de la force de travail. Ainsi, les pays les plus avancés économiquement ont généralement les dépenses en éducation les plus élevées.

Ce postulat peut-il s'appliquer à un territoire ou à une région? La présente étude ne peut le démontrer. Cependant, plusieurs participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que les entreprises éprouvent de la difficulté à embaucher une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée provenant de la MRC de Manicouagan. On constate

notamment une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs. Les participants des groupes de discussion mentionnent qu'il y a, entre autres, manque de techniciens en génie civil dans la région. Les employeurs de la Côte-Nord doivent souvent attendre un nouveau au groupe de diplômés pour embaucher. Les employeurs embauchent même des étudiants qui n'ont pas terminé leur formation.

Les participants aux groupes de discussion ont également constaté que la sous-scolarisation empêche le développement de PME dans la MRC. La population de Manicouagan pourrait apparemment développer plus de projets susceptibles d'incidences économiques sur le territoire. Certains participants ont souligné qu'il s'agissait sans doute d'une conséquence de l'abandon scolaire. En effet, la majorité de la population se fie aux emplois offerts par les grandes entreprises exploitant les ressources de la région, emplois bien rémunérés. Leur accessibilité diminue la motivation des jeunes à poursuivre des études postsecondaires et à développer leur entrepreneurship.

Comme il n'y a pas d'université sur le territoire de la région, les gens désireux de s'instruire doivent la quitter. Selon les gens rencontrés, il est cependant difficile de faire revenir les finissants universitaires au sein de la MRC. Selon eux, une plus grande présence de diplômés sur le territoire permettrait aux entreprises de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée, facteur essentiel à leur compétitivité.

Impact social

Comme l'indique la documentation sur le décrochage scolaire au secondaire, l'abandon des études peut conduire à diverses formes de délinquance et de déviance sociale. La documentation souligne également que les décrocheurs, en raison de leur condition socioéconomique, peuvent éprouver des problèmes de santé physique et mentale, des problèmes de consommation d'alcool et de drogues, ainsi que des problèmes liés à la criminalité juvénile et adulte. Ces situations peuvent avoir des répercussions sociales importantes, dans la mesure où les décrocheurs deviendront des parents peu scolarisés, ce qui augmentera les risques que leurs enfants éprouvent des difficultés scolaires et finissent eux aussi par abandonner l'école.

Les propos recueillis lors des groupes de discussion tendent à confirmer ce type d'impact social. D'ailleurs, plusieurs participants ont fait un lien étroit entre le décrochage scolaire et la consommation d'alcool. D'autres mettent également en évidence le climat de morosité et de désabusement chez les jeunes décrocheurs; sans sentiment d'appartenance au milieu.

CINQUIÈME PARTIE :

MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE

Les représentants de la communauté de Manicouagan sont conscients des problèmes de sous-scolarisation que vit la population. L'abandon scolaire est ainsi perçu comme un des freins au développement du territoire. Les organismes du milieu sont donc sensibilisés à la question, mais, jusqu'à maintenant, peu se sont impliqués pour élaborer des projets contre ce phénomène, si ce n'est quelques écoles.

5.1 Milieu de l'éducation

Rôle du ministère de l'Éducation

Les gens du milieu de l'éducation rencontrés à l'intérieur des groupes de discussion s'entendent pour dire que le ministère de l'Éducation devrait davantage tenir compte des réalités régionales. Les normes provinciales empêchent les régions éloignées de développer des stratégies pédagogiques cohérentes, adaptées à leur contexte. Le ministère développe davantage des mesures globales très standardisées.

Cependant, dans le cadre de la mise en œuvre de plans de réussite, certains projets ont été élaborés. Ces plans nécessitent que chaque équipe-école détermine des objectifs de réussite clairs et mesurables relativement aux apprentissages, et qu'elle définisse ensuite des moyens concrets pour les atteindre. Ils doivent également prévoir des façons de mesurer périodiquement les résultats obtenus.

Les plans de réussite sont globaux, c'est-à-dire qu'ils touchent tous les aspects de la vie scolaire. Par ailleurs, les conseils d'établissement chargés de les élaborer ont suffisamment d'autonomie pour les adapter à la réalité de leur école. Chaque plan de réussite reflète donc les particularités du milieu.

Dans la MRC de Manicouagan, quelques projets mis sur pied dans le cadre des plans de réussite nous ont été mentionnés. Par exemple, l'École Mgr-Bélanger a mis en place de l'aide aux devoirs. Dès l'automne, ce service sera également offert aux enfants en services de garde et à l'ensemble des élèves de l'école. Actuellement, ce projet ne vise que les élèves en difficulté académique. À Baie-Comeau, l'École primaire Boisvert a élaboré le projet *l'École scientifique*. Il s'agit d'activités présentant les différentes applications des sciences dans la vie de tous les jours, que ce soit la rencontre de personnes ressources ou l'organisation d'animations scientifiques.

L'École secondaire Serge-Bouchard (Polyvalente des Rives) a, quant à elle, mis en place des mesures pour maintenir et favoriser la réussite scolaire des élèves. Ces mesures touchent différentes facettes de la vie scolaire d'un élève : réussite académique (classes à effectifs réduits, enseignement individualisé, mise à niveau, cours de récupération, suivi en orthopédagogie), responsabilisation et développement social (programmes sur la motivation scolaire, la toxicomanie et le développement d'habiletés sociales). De plus, ces mesures incluent des activités sportives et culturelles en parascolaire. Le Baie-Comeau High School a également mis en place un projet de réussite scolaire visant à s'assurer du succès des élèves dans les matières faibles. L'école offre des activités sportives, ainsi qu'un laboratoire informatique aux élèves à l'heure du midi.

Rôle des enseignants et de la direction des écoles

Les personnes rencontrées dans les groupes de discussion mentionnent que le rôle de l'école va au-delà de l'enseignement; elle doit s'impliquer activement dans la vie culturelle du milieu pour être en mesure de susciter l'intérêt des jeunes pour les études et de créer chez eux un sentiment d'appartenance.

Pour ce qui est du rôle des professeurs, il est certes important, mais également tributaire des outils et du temps dont ils disposent pour dépister les décrocheurs potentiels et leur fournir le soutien nécessaire à la poursuite de leurs études. Les enseignants présents aux groupes de discussion ont indiqué qu'ils doivent composer avec un nombre important d'élèves par classe, dont de plus en plus d'élèves

vivant des problèmes sociaux. Dans ce contexte, il devient difficile de déceler à temps les futurs décrocheurs.

Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques

Il existe peu de collaboration entre le milieu de l'éducation et les autres acteurs socioéconomiques afin de mettre sur pied des projets contre l'abandon scolaire. Lors des groupes de discussion, une personne a mentionné qu'il était difficile d'établir des partenariats avec des organismes extérieurs au milieu de l'éducation.

Par contre, un projet mobilisant un ensemble d'intervenants à été créé dans la municipalité de Chutes-aux-Outardes. Ce projet porte le nom de *Mon ami, mon village*. Ce programme est né de la concertation des loisirs de la municipalité, du CLSC, du Centre d'hébergement de Manicouagan et d'une Table de concertation à la jeunesse. Il a été mis en œuvre suite au constat fait par le milieu, à l'effet qu'il y a un haut taux de décrochage scolaire et un faible sentiment d'appartenance des élèves à la communauté.

Ce programme comprend cinq volets qui touchent l'ensemble de la communauté.

- **L'estime des enfants d'abord** (40 activités appliquées à l'intérieur des classes, de la première à la sixième année. L'enfant doit d'abord s'estimer et connaître son village. L'école a donc accepté d'intégrer ces activités à sa grille horaire.)
- **La concertation** (Rencontre des différents organismes impliqués : le CLSC, l'École Richard, Grains de Soleil Côte-Nord, le Carrefour familial, la municipalité, la Table de concertation.)
- **Un local d'expression** (Un local a été aménagé dans l'école, que les élèves puissent faire des activités d'estime de soi. Ce petit local a aussi pour effet de favoriser l'appartenance à l'école.)
- **Des conférences** (Une fois par année, des conférenciers donnent de la formation aux parents, entre autres sur l'estime de soi.)
- **Une campagne de promotion permanente** (Divers moyens sont utilisés ici pour faire prendre conscience aux citoyens de la valeur des individus, de leur village et de leur quartier. Par exemple, un logo fait par les enfants est affiché partout dans le village, une vidéo de 15 minutes sur l'implication des gens et les ressources existantes est diffusée et une chronique, « La fierté chez nous », est écrite dans le journal local.)

Il semble également que la municipalité de Raguenau débute un projet impliquant différents intervenants de la municipalité et de l'école. La municipalité a décidé, notamment, de

mobiliser les familles et les jeunes pour ce projet. Actuellement, nous ne disposons pas d'information supplémentaire puisque la chose projet en est au stade expérimental.

5.2 Acteurs socioéconomiques

Dans le Plan stratégique de la Côte-Nord 1999-2004¹¹, une des priorités de la Manicouagan est de mettre en place des stratégies permettant de développer des programmes d'alternance travail-études, en concertation avec différents partenaires du milieu de l'éducation et du marché du travail. Les acteurs socioéconomiques de la MRC sont donc au fait de l'importance des études.

Ceux qui ont participé aux groupes de discussion croient qu'il importe que les employeurs respectent les horaires des jeunes aux études. Pour les employeurs, les étudiants représentent une main d'œuvre à bon marché, qui ne bénéficie pas des avantages sociaux. Les commentaires reçus expliquent cependant que les employeurs comme les grandes industries du milieu y sont plus ou moins sensibles. On mentionne également que les employeurs accordent davantage d'importance à la sous-scolarisation et à la recherche de main-d'œuvre plutôt qu'au phénomène de l'abandon scolaire. Les entreprises réalisent qu'elles manquent de main d'œuvre, mais ne font pas le lien avec l'abandon scolaire.

De plus, les personnes présentes croient à l'importance de développer un environnement culturel plus riche, pour rejoindre les jeunes et les futurs décrocheurs, et de créer un sentiment d'appartenance à la communauté. D'ailleurs, les acteurs socioéconomiques associent le manque d'activités culturelles aux différentes possibilités qu'ont les jeunes de consommer.

Les participants aux groupes de discussion constatent également que le milieu socioéconomique est pratiquement absent de la mobilisation des acteurs de la Côte-Nord contre l'abandon scolaire. Ils indiquent que l'objectif principal des employeurs est avant tout de combler le manque de main d'œuvre.

¹¹ CRD Côte-Nord, *Plan de développement stratégique de la Côte-Nord 1999-2004*, Baie-Comeau, 1999.

Enfin, les personnes rencontrées nous ont fait part que le centre local d'emploi de Baie-Comeau, volet sécurité du revenu, en partenariat avec le Carrefour jeunesse de Manicouagan, a mis sur pied un projet de sensibilisation (ADO ACCRO), visant à informer les jeunes des risques et des impacts du décrochage scolaire. En tout, 374 jeunes, pour la plupart de niveau secondaire, ont été rencontrés dans le cadre de ce projet, lequel sera reconduit au printemps 2003.

5.3 Pistes d'intervention proposées

Diverses pistes d'intervention ont été proposées par les intervenants des milieux socioéconomique et de l'éducation. Cette section les reprend.

- Les gens rencontrés s'accordent à dire que le soutien de l'aide aux devoirs doit être effectué dès le primaire et offert à tous les enfants. Les enseignants à la retraite pourraient s'en charger.
- Il faut aussi rejoindre les parents, c'est-à-dire les renseigner et les sensibiliser afin qu'ils motivent leurs enfants. Diverses interventions auprès d'eux devraient être élaborées, que le travail effectué à l'école par les élèves se poursuive à la maison. Il faudrait notamment que les parents connaissent leur rôle par rapport à l'éducation scolaire de leur enfant.
- Les structures de formation postsecondaire devraient être plus souples. La région de Montréal influence beaucoup les grandes décisions administratives à ce niveau et la Côte-Nord n'est pas nécessairement avantagée. Il y a inadéquation entre l'offre d'emplois et les possibilités d'obtenir un diplômé. Il serait intéressant que le ministère de l'Éducation reconnaisse les formations équivalentes aux diplômes.
- Il pourrait être intéressant de sensibiliser davantage les employeurs aux possibilités de travail en dehors des heures de cours (alternance travail-étude), soit moins de quinze heures par semaine. Malgré que ce soit une priorité dans la MRC, les différents intervenants souhaitent que des mesures concrètes visent les employeurs. Cela permettrait aux étudiants de poursuivre leurs études et aux employeurs de bénéficier d'une main-d'œuvre peu coûteuse.
- Dès le secondaire, les élèves devraient pouvoir entrer en contact avec des entreprises afin de mieux connaître le milieu de travail dans lequel ils veulent évoluer. Certains programmes d'alternance travail-étude pourraient être mis en place.

- De plus, certains employeurs offrent des emplois à temps plein à des étudiants non diplômés parce que les besoins en main-d'œuvre dans certains secteurs sont élevés. Il serait important de les sensibiliser à l'importance de l'obtention d'un diplôme chez les étudiants de façon générale.

5.4 Attentes face au Comité RAP

La majorité des personnes rencontrées dans le cadre des groupes de discussion connaissent peu le Comité RAP. Toutefois, certaines en attendent certaines choses :

- que le Comité RAP sensibilise l'ensemble des organismes de la région au phénomène de l'abandon scolaire;
- qu'il collabore activement avec les milieux à élaborer des projets;
- qu'il soutienne les différents projets mis en place dans les écoles et dans les milieux;
- qu'il sensibilise les entreprises aux avantages de contrer l'abandon scolaire dans la région.

5.4 Conclusion sur la mobilisation du milieu face à l'abandon scolaire

Nous avons constaté que, de façon générale, les acteurs du milieu sont conscients du problème de l'abandon scolaire. De plus en plus d'efforts sont fournis pour l'atténuer, dans les milieux de l'éducation et communautaire. Toutefois, il reste encore du chemin à faire du côté des intervenants du secteur économique. Il semble que la mobilisation des gens d'affaires de la MRC de Manicouagan contre le phénomène de l'abandon scolaire ne se soit pas concrétisée jusqu'ici. D'ailleurs, ces représentants confondent souvent la problématique de l'abandon scolaire avec celle liée au manque de main d'œuvre et à la sous-scolarisation, problématiques pourtant très différentes.

Le milieu a donc encore beaucoup à faire pour bien déterminer l'effet de l'abandon scolaire sur le développement de la région et sur la réalité des jeunes. Sans ce travail d'analyse et de réflexion, les solutions apportées risquent de ne pas correspondre aux problèmes que l'on cherche à résoudre ni aux besoins de développement de la MRC.

SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE DANS LA MRC DE LA MANICOUAGAN

Le présent rapport a permis de faire état de la situation de l'abandon scolaire dans la MRC de la Manicouagan. En complément au rapport régional, son objectif est de fournir un maximum d'information, pour sensibiliser le milieu à la problématique et soutenir toute action menée en vue de la contrer. Il revient maintenant aux organismes du milieu de s'approprier cette information et de mettre en commun les ressources et l'expertise locales, afin d'élaborer des projets en lien avec les besoins des jeunes.

En guise de conclusion, nous répondons à une série de questions formulées par le Comité RAP, qui ont orienté cette étude¹². Les réponses nous permettent de résumer les connaissances acquises et d'identifier les informations encore à acquérir.

« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »

Les acteurs rencontrés sont sensibles à la problématique de l'abandon scolaire. La participation des organismes du milieu aux groupes de discussion organisés dans le cadre de l'étude en témoigne.

Dans cette MRC, l'abandon scolaire est d'abord abordé par les acteurs du milieu socioéconomique comme une problématique de nature économique. Il est ainsi perçu comme une des causes actuelles du manque de main-d'œuvre spécialisée. On y parle donc davantage de sous-scolarisation de la main-d'œuvre que d'abandon scolaire des

¹² Comité RAP, Balises. *Étude sur le phénomène de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord*, Comité scientifique, octobre 2001.

jeunes. Certains participants ont d'ailleurs mentionné que l'abandon scolaire reste un sujet tabou ou ignoré par les employeurs.

Pour les intervenants du milieu de l'éducation, l'abandon scolaire est un phénomène grave, lié de près à la famille ou au milieu dans lequel évolue le jeune. Malgré des indicateurs qui laissent voir une population favorisée au plan socioéconomique, les intervenants nous ont plutôt décrit une division de la population en deux groupes; un premier, favorisé économiquement, qui offre un milieu familial sain, et un deuxième, très défavorisé économiquement, qui n'a pas la capacité de soutenir ses jeunes dans leur cheminement scolaire. Ce dernier groupe se trouve souvent dans certains villages éloignés de Baie-Comeau. On décrit également ce groupe comme vivant des problématiques sociales importantes, telles l'alcoolisme et la violence familiale.

Cette vision de la Manicouagan comme un territoire coupé en deux, où s'opposent des réalités socioéconomiques très différentes, est-elle une réalité ou le fruit de préjugés? La présente étude ne peut en juger. Il reviendra au milieu d'approfondir cette question et, s'il y a lieu, d'identifier plus précisément ces territoires dit défavorisés.

Pour ce qui est de l'abandon scolaire au niveau postsecondaire, les intervenants sont particulièrement sensibilisés aux faits que la clientèle baisse au Cégep de Baie-Comeau et qu'encore trop de jeunes quittent la région.

« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire »

Comme nous l'avons déjà mentionné, les personnes rencontrées en groupes de discussion (provenant principalement du milieu de l'éducation) ont établi une corrélation entre milieu familial et décrochage scolaire, de même qu'entre consommation de psychotropes et décrochage. Le rapport régional a permis de démontrer que la documentation sur l'abandon scolaire a abondamment traité de ce lien entre des facteurs de situation de vie des jeunes et l'abandon scolaire. À ce titre, la situation sur le

territoire de la Manicouagan correspond avec la documentation.

Étonnamment, les personnes rencontrées ont peu parlé de la situation des garçons face à la réussite scolaire. Ce silence sur la question n'est cependant pas exclusif au territoire de la Manicouagan. La problématique liée à la faible réussite scolaire des garçons n'a été abordée que de façon très superficielle dans l'ensemble de la région. Pourtant, sur la Côte-Nord comme ailleurs au Québec, il existe des écarts importants entre garçons et filles.

« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? »

Quelques écoles ont réalisé des projets spécifiquement contre l'abandon scolaire. Selon les renseignements que nous avons pu recueillir, quelques projets ont vu le jour dans les écoles et ont permis d'amorcer une collaboration avec leur milieu. Par exemple, le Fonds jeunesse aurait permis de développer différents projets (3 ou 4) où se seraient engagés différents acteurs sociaux .

Nous savons cependant très peu de choses sur ces projets. D'une part, ils n'ont pas été documentés et, d'autre part, il ne semble pas y avoir eu de bilan de leur fonctionnement et des résultats obtenus.

« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? »

Il en y a une et ce, que ce soit dans les écoles ou au sein des organismes socioéconomiques. Nous avons même pu déceler un certain intérêt à ce qu'il y ait une collaboration entre écoles et organismes socioéconomiques.

Un bel exemple de la mobilisation du milieu est le projet *Mon ami, mon village* réalisé à Chute-aux-Outardes. Ce projet est né de la concertation entre le service des loisirs de la municipalité, le CLSC, le Centre d'hébergement de Manicouagan et la Table de concertation à la jeunesse. Il a été mis en œuvre suite au constat fait par le milieu, à l'effet qu'il y

a un haut taux de décrochage scolaire et un faible sentiment d'appartenance des élèves à la communauté.

Face à la mobilisation du milieu, plusieurs intervenants socioéconomiques déplorent le manque d'implication des employeurs et principalement de la grande entreprise. Les employeurs ne font que soulever le manque de main-d'œuvre spécialisée, sans toutefois établir un lien entre cette pénurie de main-d'œuvre et l'abandon scolaire.

« Y a-t-il des chances d'intervention? »

Les informations recueillies dans le cadre de la présente étude indiquent que certains élèves de la Manicouagan évoluent dans un milieu familial relativement défavorisé sur le plan socioéconomique. Ce contexte familial fait en sorte que les jeunes reçoivent généralement moins d'appui de la part de leurs parents.

Il y a donc plusieurs chances d'intervention à saisir afin de pallier les carences de l'environnement familial. Les interventions mises sur pied pourraient viser soit les parents, soit les élèves. Selon les propos entendus lors de la tenue des groupes de discussion, plusieurs parents ne sont pas outillés pour soutenir leurs enfants sur le plan académique. Par exemple, ils pourraient être sensibilisés à l'importance de la réussite scolaire de leurs enfants et recevoir du soutien pour l'aide aux devoirs.

Il y a également des chances d'intervention afin de soutenir les ressources professionnelles de la commission scolaire, insuffisantes. Par exemple, les participants provenant du milieu de l'éducation ont soulevé le fait qu'un seul orthophoniste desservait l'ensemble de la commission scolaire. Pour obtenir une seule évaluation, les parents doivent attendre près d'un an. Cela signifie également que les écoles ne sont pas capables d'effectuer un dépistage précoce. Même situation pour obtenir l'avis d'un psychologue, sur des troubles de déficit de l'attention par exemple.

L'implication des employeurs qui embauchent des jeunes aux études serait également importante. Le travail rémunéré en dehors des heures de cours peut être une cause d'abandon

scolaire. Les employeurs doivent comprendre l'importance des études et en respecter les horaires.

Au cégep, l'étudiant fait face à beaucoup d'obstacles dès la première session. Il doit développer rapidement son autonomie et doit bien souvent être supporté dans cette première étape, période importante d'adaptation.

« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets visant à contrer l'abandon scolaire? »

Le principal facilitant à la mise en œuvre de projets sur le territoire est la prise de conscience des acteurs du milieu de l'importance de la persévérance scolaire. Toutefois, il n'y a pas d'organismes ou d'intervenants actuellement « porteurs du dossier » sur l'abandon scolaire. Dans les localités, il n'y a donc pas d'organismes ou de personnes-ressources qui ont une vision d'ensemble de la problématique prévalant sur leur territoire et qui seraient en mesure d'impliquer des partenaires des milieux scolaire, sociosanitaire et économique.

Il n'y a pas encore suffisamment de liens de collaboration et d'échanges entre les acteurs socioéconomiques et les écoles. Bien que nous n'ayons pas senti de réticence à en établir, il faudra tout de même que quelqu'un prenne l'initiative, que tous les acteurs du milieu puissent se rencontrer et développer une stratégie commune d'intervention.

L'implication des employeurs demeure également un facteur important à la lutte contre l'abandon scolaire. Dans un premier temps, les employeurs devront être sensibilisés pour, dans un deuxième temps, s'impliquer.

Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?

Il y a un besoin d'information sur la problématique de l'abandon scolaire et sur la situation réelle sur le territoire de la Manicouagan. Le présent rapport permettra en partie de le combler. Toutefois, les organismes du milieu devront également partager leur expertise, afin d'enrichir la compréhension de chacun face à l'abandon scolaire. Les écoles ont une expertise face au comportement des élèves en classe; d'autres organismes en ont une auprès de parents vivant des situations difficiles, d'autres ont une bonne connaissance du marché du travail, et d'autres encore ont des contacts privilégiés avec des jeunes décrocheurs. L'expertise de chacun doit être mise à profit pour que les projets élaborés fassent partie d'une stratégie commune.

ANNEXE A

(BIBLIOGRAPHIE)

ALTAMIRO, C., *Prévention des échecs et des abandons en première année de formation collégiale. Intervention motivationnelle et analyse métacognitive*. UQAM, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en éducation, septembre 1993, 245 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C., *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle des 16 à 18 ans : sept études de cas*, CRIRES, Ste-Foy, 1994, 151 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C. *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle : le point de vue des personnes engagées dans la formation des jeunes*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 2, n°3, 1995, 158 p.

BANVILLE, L., *La grossesse chez les adolescentes de la Côte-Nord : État de situation et perspectives de prévention du phénomène* Régie régionale de la santé et des services de la Côte-Nord, Baie-Comeau, octobre 2001. 98 p.

BEAUCAGE, B., *L'interrelation entre deux phénomènes sociaux préoccupants : le décrochage scolaire et la consommation de substances psychotropes*, Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Bibliothèque nationale du Québec, mai 1998, 107 p. Document en ligne : <http://www.cplt.com/cplt/cplt.2.b.php>

BEAUCHESNE, L., *Les abandons scolaires : profil sociodémographique*, Québec, Ministère de l'Éducation du Québec, 1991.

BENNY, M. et FRAPPIER, J-Y., *L'abandon scolaire*, Association Canadienne pour la Santé des Adolescents, Extraits du PRO-ADO, vol. 6, 1997.

BOUCHARD, P., COULOMBE, L. et ST-AMANT, J-C., *Abandon scolaire et socialisation selon le sexe. Élaboration d'un cadre théorique et recension des écrits*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°1, 1994, 119 p.

BOUCHARD, P. et ST-AMANT, J-C., *On devrait fermer toutes les écoles et en faire comme la nôtre. Expériences de retour aux études dans quatre écoles québécoises*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°2, 1994, 177 p.

BOUCHARD, P., ST-AMANT, J-C., GAUVIN, M., QUINTAL, M., CARRIER, R. et GAGNON, C., *Familles, école et milieu populaire*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 5, n°1, 2000, 193 p.

BOUDREAU, N., *Socialisation, participation sociale et violence*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 13 p.

BOUDREAU, N., *Intégration des personnes par l'emploi*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 15 p.

BOUDREAU, N., *Enfance-jeunesse et participation sociale*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 23 p.

BOUDREAU, N., *Pauvreté, plus qu'une question de revenu*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 19 p.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES, *Recherche en bref...*, Ste-Foy, n°19, septembre 1999, 16 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA HAUTE-CÔTE-NORD, *Profil socio-économique*, Municipalité régional de Comté de la Haute-Côte-Nord, mars 1999.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MANICOUAGAN, *Profil socio-économique MRC de Manicouagan*, août 1999, 50 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT MINGANIE, *Profil socio-économique de la municipalité de Havre-Saint-Pierre*, mai 2002, 24 p.

CENTRE DE SANTÉ DE LA MINGANIE, Direction des services communautaires. *Découvertes d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans les petites communautés de la Minganie*. novembre 1998, 23 p.

CLOUTIER, R., «La mission de l'École dans la promotion et la supervision parentale», dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, p. 193-203.

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE, Centre de formation professionnelle de Forestville, *Une action mobilisatrice pour notre jeunesse, Projet présenté dans le cadre du programme de subvention du Fonds jeunesse Québec, Volet « Une école ouverte sur son milieu »*, 2001.

CONSEIL DES COLLÈGES, *La réussite, les échecs et les abandons au collégial*, Rapport 1997-1998. Gouvernement du Québec, juin 1998, 100 p.

CONSEIL PERMAMENT DE LA JEUNESSE, *Je décroche, tu décroches...est-ce que nous décrochons? Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire*, mai 2002, 61 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, Avis à la ministre de l'Éducation, *Contre l'abandon au secondaire : rétablir l'appartenance scolaire*, Bibliothèque nationale du Québec, 1996, 112 p.

CONSULTANT G.P., *État de situation portant sur le peu d'intérêt et de collaboration de la population du Havre St-Pierre autour d'activités préventives dans un contexte d'aggravation de la problématique de la consommation de psychotropes (alcool et drogues)*, Pour le Centre de Santé de la Minganie, novembre 1997, 27 p.

CRIRES, *La réussite scolaire, expériences novatrices dans les écoles québécoises*, Ste-Foy, 1992, 80 p.

CRIRES, *Les stéréotypes sexuels et l'abandon au secondaire*. Faculté des sciences de l'éducation, Ste-Foy, Bulletin du CRIRES, n°4, 1994, 6 p.

CRIRES, *Intervention pédagogique auprès des élèves à risque du primaire : perspectives et prospectives*, Actes de symposium sur les élèves à risque tenu à l'Université Laval en octobre 1995, sous la direction de Lise St-Laurent, vol. 3, n°2, 1996, 63 p.

CRIRES, *La réussite scolaire en milieu populaire. Quelques pistes d'intervention*, Ste-Foy, Nouvelles CEQ, mars-avril 2000, p.19-21.

CRD DE LA CÔTE-NORD, *Plan de développement stratégique de la Côte-Nord 1999-2004. Donner une valeur ajoutée à la Côte-Nord*, Bibliothèque nationale du Québec, 1999, 261 p.

DAGENAIS, M., MONTMARQUETTE, C., PARENT, D., DUROCHER, B. et RAYMOND, F., *Travail pendant les études et abandon scolaire : causes, conséquences et politiques d'intervention R-99-5F*, Développement des ressources humaines Canada, juillet 1999, 74 p.

DEBLOIS, C. et CORRIVEAU, L., *La culture de l'école secondaire et le cheminement scolaire des élèves*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 1, n°4, 1994, 279 p.

DESLANDES, R et BERTRAND, R., *La création d'une véritable communauté éducative autour de l'élève : une intervention cohérente et des services mieux harmonisés*, Rapport de recherche, CQRS/MEQ, septembre 2001.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord : Faits saillants*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 21 p.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 372 p.

DES ROCHES, M. et al., *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 1995*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1997, 343 p.

DES ROCHES, M., *Données sociodémographiques et socioéconomiques du recensement 1996 pour la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1998.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1998 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2000, 544 p.

DES ROCHES, M. et al., *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 2000*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 266 p.

DES ROCHES, M., *La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 118 p.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Profil socioéconomique de la Basse-Côte-Nord*, avril 1999. Document en ligne : <http://www.qc.hrdc-drhc.qc.ca/socio-98/7-ile/prfil-se/index.html>

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Enquête sur l'érosion de la main d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord*, mars 2002, 78 p.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL D'EMPLOI-QUÉBEC. *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol 18, n° 6, juin 2002, 30 p.

DORVAL, L. et POULIN, G., *Découverte d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans des petites communautés de la Minganie*, Centre de santé de la Minganie, Direction des services communautaires, 1998, 49 p.

GÉLINAS, I., POTVIN, P., MARCOTTE, D., FORTIN, L., ROYER, É. et LECLERC, D., « Étude des liens entre le risque d'abandon scolaire, les stratégies d'adaptation, le rendement scolaire et les habiletés scolaires », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p.223-240.

GOSSELIN, L., OUELLET, R., et PAYEUR, C., *Inventaires des pratiques favorisant la réussite scolaire dans les écoles primaires et secondaires du Québec*, CRIRES, Ste-Foy, 1992, 343 p.

HARDY, J.-Y., « Le décrochage scolaire au secondaire, phénomène complexe », *Québec français*, automne 1994, p. 71-74.

HRIMECH, M., THÉORÊT, M., HARDY, J.-Y. et GARIÉPY, W., *Étude sur l'abandon scolaire des jeunes du secondaire sur l'île de Montréal*, Montréal, GIRAS, Université de Montréal, 1993, 182 p.

JANOSZ, M. et LE BLANC, M., « Les décrocheurs potentiels au secondaire : prévalence, facteurs de risque et dépistage », *Prisme*, vol. 7, n° 2., 1997, p. 290-308.

JANOSZ, M., FALLU, J-B. et DENIGER M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention », dans VITARO, F. et GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, 2000, Ste-Foy, p.115-164.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sociale et de santé 1998*, Deuxième édition, chapitres 12 à 15, 1998.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le Québec chiffres en main*, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/qcmfr.htm>, 2002, 46 p.

JANOSZ, M. et DENIGER, M-A., *Évaluation de programmes de prévention du décrochage scolaire pour adolescents de milieux défavorisés 1998-2000, Rapport synthèse de recherche*, juin 2001, 174 p.

LALIBERTÉ, L., LAVOIE, M. et GARNEAU, E., P.A.S. *Prévention Abandon Scolaire. Administration et guide d'intervention*, Granby, Commission scolaire régionale Meilleur, 1984.

LAROUCHE, M-C., DUGAS, S., TANGUAY, L., ST-HILAIRE, Y. et THERRIEN. F., *Étude de l'environnement externe*, CLSC-Centre de Santé des Sept-Rivières., mai 1998, 48 p.

LE BLANC, M., JANOSZ, M. et LANGELIER-BIRON, « L'abandon scolaire et prévention spécifique : antécédents sociaux et personnels », *Apprentissage et Socialisation*. vol.16 n°1, 2, 1993, p 43-63.

LEGENDRE, R., *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin éditeur.

MARCEAU R, et COWLEZ P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001. document en ligne : <http://www.iedem.org/ecoles1/region09.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école ça m'intéresse?*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1983.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES, *La situation des jeunes diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficultés d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*, 1997, 188 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Prendre le virage du succès. Plan d'action pour la réforme ministériel de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/reforme/reforme.htm>, 1997, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Un nourrisson et de l'ambition. La scolarisation des mères adolescentes : défi et nécessité*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/cond%2Dfem/pdf/nourris-f.pdf>, 1998, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2002-2003 du ministère de l'Éducation*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/Plan2000-2003.pdf, mars 2000, 45 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de soutien à l'école de montréalaise 2000-2001*, document en ligne : <http://www.ecolemontrealaise.qc.ca/franco/documents/outils/75-0073.pdf>, 2000, 9 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2000 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2001.pdf>, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2002.pdf>, 2002.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation, mise à jour 2001*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/abrege_f_miseajour.pdf, 2001.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Profil économique de la région de la Côte-Nord (09)*, document en ligne : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/region-09.htm>, 2001.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE, *Côte-Nord et intervention en toxicomanie: une action concertée et cohérente sur toute la ligne*, Collection Phare, n°2, mai 2001, 19 p.

MOISSET, J. et TOUSSAINT, P., « Pourquoi faut-il combattre l'abandon scolaire? Une perspective socio-économique », dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, 1992, p. 38-55.

NADREAU, D., *Profil socio-économique du milieu fermontois, Version revue et augmentée*, Préparé sous le mandat du Centre local de développement de Caniapiscau inc., février 1999, 125 p.

PERRON, M. et VEILLETTE S., *Mini-colloque sur le décrochage scolaire. L'abandon scolaire: des enjeux stratégiques pour le développement régional*, Groupe Écobes, Alma, 25 avril 1996, 49 p.

PINARD, R. POTVIN, P. et ROUSSEAU, R., « Une action éducative en milieu naturel : une expérience de recherche-action », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p. 241-265.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD, *Promotion de la santé et prévention de la toxicomanie, Plan d'action régional multisectoriel*, Baie-Comeau, 1997, 24 p.

RIVIÈRE, B., *Dynamique psychosociale du décrochage au collégial*. Collège de Rosemont, 1995, 309 p.

RIVIÈRE, B., *Le décrochage au collégial, le comprendre et le prévenir*. Édition Beauchemin, Québec, 1996, 221 p.

ROYER, É., MOISAN, S., PAYEUR, C. et VINCENT, S., *L'ABC de la réussite scolaire*, CRIRES, Ste-Foy, Les Éditions St-Martin, 1995, 148 p.

SOGÉMAP INC. dans le cadre d'un mandat reçu du ministère de l'Éducation, *Analyse des données sur les mesures obligatoires du programme de soutien à l'école montréalaise*, Gouvernement du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 2000, 80 p.

TABLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE, *Ensemble, faisons le PAS... pour la Prévention de l'Abandon Scolaire*, Journée de concertation régionale de la prévention à l'abandon scolaire, Rapport des ateliers de la MRC de l'Assomption, Collège de l'Assomption, 2001, 40 p.

UQAM, vice rectorat à l'enseignement de la recherche, *La persévérance dans les études à l'UQAM, Bilan et diagnostic de la situation, orientations et attentes institutionnelles*. Document adapté par le Conseil d'administration le 18 décembre 1990, 51 p.

VITARO, F., BRENDGEN, M et TREMBLAY, R., «Prevention of school dropout through the reduction of disruptive behaviors and school failure in elementary school», *Journal of School Psychology*, vol 37, n° 2, pp. 205-226.

ANNEXE B

(GUIDES DE DISCUSSION)

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs socioéconomiques

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques socioéconomiques de la localité

Au-delà des statistiques officielles, qu'est-ce qui caractérise la MRC de _____ par rapport aux autres MRC de la Côte-Nord?

- Population (profil socioéconomique de la population, démographie, exode des jeunes)
- Marché du travail (emplois disponibles [nombre et catégories d'emplois disponibles], emplois non comblés, exigences académiques et professionnelles des employeurs pour les emplois non comblés)
- Main-d'œuvre (disponibilité de la main-d'œuvre, niveau d'employabilité de la main-d'œuvre, concordance entre l'offre et la demande d'emploi)
- Problématique sociale (Consommation d'alcool et de drogue, suicide, violence familiale, taux de criminalité, santé de la population)

3. Impact de l'abandon scolaire sur le développement de la localité

- Perception des participants face à la problématique de l'abandon scolaire (problèmes majeurs pour la MRC)
- Impact de l'abandon scolaire sur le développement socioéconomique de la MRC
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Proposition en vue de contrer l'abandon scolaire

- À qui revient ce rôle?
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Propositions des participants pour contrer l'abandon scolaire
- Initiatives prises dans la région
- Connaissance du Comité RAP

5. Mot de la fin

- Remerciements
- Fin de la rencontre

6. S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur le développement socioéconomique de la localité.

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs du milieu de l'éducation

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques des élèves du primaire et du secondaire

- Milieu familial (caractéristiques socioéconomiques, consommation d'alcool et de drogue, violence)
- Importance accordée à la réussite scolaire (par les jeunes et par les parents)
- Performance scolaire des élèves (résultats scolaires, assiduité, effort)
- Cheminement scolaire des élèves (décrochage scolaire, retard académique, retour aux études au secteur des adultes)

3. Problématique de l'abandon scolaire

- Importance de l'abandon scolaire dans la MRC
- Caractéristiques des élèves à risque
- Facteurs favorisant l'abandon scolaire (facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels, facteurs institutionnels)
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Intervention possible face à l'abandon scolaire

- Moment de l'intervention (primaire, secondaire)
- Dépistage des décrocheurs (méthodes de dépistage)
- Clientèle ciblée par les interventions (les élèves, les parents, le système scolaire)
- Nature de l'intervention (aide aux devoirs, motivation scolaire, soutien scolaire, activités d'insertion, aide aux parents pour le soutien aux devoirs et aux leçons)

5. Mobilisation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire (perception des participants)

- Participation du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires
- Participation des directions d'écoles et du personnel enseignant
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Partenariat entre les écoles et les partenaires socioéconomiques
- Propositions pouvant favoriser une plus grande participation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire

6. Perception face aux projets mis de l'avant jusqu'à maintenant pour contrer l'abandon scolaire

- Résultats obtenus
- Problèmes rencontrés
- Connaissance du Comité RAP

7. Mot de la fin

- Remerciements
- S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur l'abandon scolaire ou sur les difficultés scolaires des élèves.

ANNEXE C

(LISTE DES ORGANISMES)

Liste des organismes qui ont participé aux groupes de discussion

MANICOUAGAN (ACTEURS DU MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE)

- | | |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| • Carrefour Jeunesse Emploi | • Emploi-Québec |
| • Centre Émersion | • MESS- Sécurité du Revenu |
| • Chambre de commerce de Baie-Comeau | • Sécurité du revenu |
| • CLD Manicouagan | • Régie régionale de la santé et des Services Sociaux |
-

MANICOUAGAN (ACTEURS DU MILIEU DE L'ÉDUCATION)

- | | |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| • Cégep de Baie-Comeau | • École secondaire Serge-Bouchard |
| • Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord | • Maison des jeunes « Le SQUAT » |
| • CLSC et Centre d'hébergement Manicouagan | • Représentant des écoles Pointe-Label et Pointe-aux-Outardes |
| • Corporation des services universitaires secteur ouest Côte-Nord | |
-